

## Exercice 2008 - Débat d'orientations budgétaires et actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit, pour les communes, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget primitif. Il doit apporter aux conseillers municipaux les éléments nécessaires pour apprécier le cadre de préparation du budget, la situation de la collectivité et les principaux choix proposés par la Municipalité pour le budget à venir. Comme c'est le cas maintenant depuis plusieurs exercices, il est proposé de joindre au débat l'actualisation annuelle du PPI.

En année électorale, la date limite de vote du budget primitif est repoussée au 15 avril. **Pour le BP 2008, le vote du budget primitif est prévu le 3 avril 2008. Le rapport qui vous est proposé présente en effet le dernier budget préparé par la majorité municipale, issue des élections de mars 2001. Il appartiendra à la prochaine équipe choisie par les Bisontines et les Bisontins de confirmer ou de modifier ce projet de budget.** Quoiqu'il en soit, la procédure des décisions modificatives permettra d'apporter en cours d'année 2008 les corrections ou les ajustements que pourront souhaiter les nouveaux élus. Pour ne pas pénaliser l'avancement des projets en cours et le bon fonctionnement des services municipaux, les crédits nécessaires pour les premiers mois de l'exercice ont été inscrits au Conseil Municipal de janvier.

**Dans le contexte électoral, le rapport d'orientations budgétaires se veut volontairement succinct. Il n'établit ni bilan, ni programme, en privilégiant une lecture technique des propositions sur lesquelles se construit le projet de BP.**

Alors que les finances publiques nationales laissent augurer de nouvelles réformes susceptibles de peser sur les ressources des collectivités, **les choix proposés restent volontaristes. Ils sont aussi clairs, tant en terme de politiques municipales que de stratégie budgétaire et financière.** L'actualisation annuelle du PPI en est le reflet puisque cet exercice de transparence en est à sa sixième année consécutive.

**Les résultats financiers sont bons et les différents ratios le prouvent. Ils permettent d'envisager un budget 2008 en progression, avec un accroissement sensible de l'autofinancement et sans augmentation, une fois encore, des taux de la fiscalité communale** (taxes foncières, taxe d'habitation). De même, la progression des tarifs est contrôlée, voire même nulle, pour l'eau par exemple.

**Enfin, l'effort sur les dépenses d'équipement se poursuit avec un accroissement de nos «investissements productifs» et le souci qu'ils soient économes en fonctionnement et respectueux du développement durable.** C'est un budget qui décline les grandes priorités de «Besançon 2020», pour construire très concrètement, au plus proche des préoccupations des habitants, la ville de demain.

Telles sont les grandes lignes du projet de budget en cours de construction.

**Le rapport d'orientations budgétaires se présente quant à lui en 4 parties.** Il abordera successivement :

- les priorités proposées pour 2008,
- le cadre national des finances publiques,
- les choix financiers de construction du budget,
- le programme d'équipement et l'actualisation du PPI.

## **1<sup>ère</sup> partie : un budget 2008 construit sur les fondements du projet de ville «Besançon 2020»**

**Le projet de budget 2008 n'est pas un budget d'attente ou de transition, mais se veut, pour l'année en cours, la déclinaison opérationnelle du projet de ville «Besançon 2020». C'est donc un budget qui peut être partagé, même si c'est à une nouvelle équipe qu'il appartiendra de le voter.**

**Le budget 2008 s'inscrit aussi dans la cohérence du projet d'agglomération et dans la logique des politiques menées par le Grand Besançon** pour le développement et le rayonnement de l'ensemble de l'agglomération. La recherche de ces complémentarités, qui marquent nos budgets depuis plusieurs exercices, constituera une nouvelle constante du budget 2008. Elle s'exprime aussi à l'égard du Conseil Général du Doubs et du Conseil Régional de Franche-Comté.

### **1. Les investissements de proximité et les grands équipements**

▫ **Une des priorités de 2008 sera l'accent mis sur l'investissement, créateur de richesses et d'activités et économe en fonctionnement.** Pour la Ville, le pari de l'investissement est celui de l'avenir, pour peser sur les grands enjeux identifiés par le projet de ville : le renforcement de la notoriété de la ville et de son agglomération, la nécessité de son redimensionnement, le renforcement de son attractivité universitaire, résidentielle et économique, le développement durable.

Ce rappel d'entrée est indispensable car il permet de rappeler la **«valeur ajoutée» des investissements inscrits au PPI** et privilégiés par la Ville. Ils s'articulent tous autour d'une des 5 orientations suivantes : le développement de l'économie et de l'emploi, le pari sur les savoirs et la connaissance, la qualité de ville, l'harmonie, l'ouverture.

Le projet de budget 2008 s'inscrit clairement dans cette logique que déclinent (chacune à sa manière) les principales politiques municipales. Autour de projets de dimension variable (à l'échelle de la capitale régionale ou d'un quartier), il s'agit de mobiliser des moyens capables de fédérer les énergies pour construire des projets dynamiques. La double dimension (économique et de service public) de ces équipements est toujours privilégiée.

▫ **En 2008, des moyens importants seront mobilisés pour la poursuite de projets d'investissement initiés au cours de l'exercice 2007 ou d'exercices antérieurs.**



C'est le cas en matière économique et s'agissant de **projets d'urbanisme**. Il s'agit de la poursuite des deux opérations de renouvellement urbain de Planoise et des Clairs-Soleils, mais aussi de l'opération Pasteur, des études sur les secteurs des Vaïtes, des Prés de Vaux, des aménagements de la ZAC de la Mouillère et de la gare Viotte.

C'est le cas également du **programme d'équipements de quartiers**. L'offre renouvelée, à Planoise avec le Centre Nelson Mandela, à Clairs-Soleils avec le Centre Martin Luther King et à Battant avec les Bains-Douches, traduit l'ambition de la Ville de proposer à tous les Bisontins, quel que soit leur âge et leur situation, une animation sociale et culturelle de qualité, sur l'ensemble de la Ville. On peut citer aussi l'aménagement de la salle de quartier des Montboucons ou les travaux dans les espaces numériques.

2008 verra aussi la montée en charge du programme de travaux dans le cadre de **l'année Vauban** et l'engagement de la Ville dans le **projet de Cité des Arts sur le site du port fluvial**. S'agissant **des grands équipements**, la poursuite des travaux sur le Centre International de Séjour notamment mobilisera des financements conséquents.

La Ville poursuivra aussi en 2008 son **engagement en faveur de l'entretien de son patrimoine et des interventions de proximité dans les quartiers**. Avec ce «grand programme de petits travaux», c'est près d'un tiers de la capacité d'investissement qui sera réservé aux tranches annuelles, à la voirie, à l'éclairage public, aux espaces verts, aux espaces sportifs, aux équipements dans les écoles, aux équipements culturels. En 2008, la Ville poursuivra son effort de réhabilitation du patrimoine sportif de proximité : poursuite des travaux dans les vestiaires et les gymnases, réfection de la piste d'athlétisme du stade Léo Lagrange, lancement des études sur le complexe sportif de Rosemont.

□ **Au-delà de l'avancement programmé d'un certain nombre d'opérations, 2008 verra aussi le démarrage opérationnel d'une série d'équipements inscrits au PPI.**



L'effort portera principalement sur trois dossiers majeurs. Il s'agit d'abord des travaux de **la SMAC**, les dernières incertitudes relatives au PPRI ayant été levées par les services préfectoraux fin 2007. C'est le cas ensuite de l'important projet de construction d'une **nouvelle cuisine centrale** sur le site de Trépillot. Ce projet d'envergure permettra à la Ville d'améliorer la qualité du service rendu pour la fabrication de 5 500 repas quotidiens. Enfin, parmi les nouveaux investissements programmés en 2008, il faut citer les importants travaux de **couverture prévus cette année sur le stade Léo Lagrange**.



L'année 2008 verra également la réalisation d'une nouvelle série d'opérations **d'aménagement urbain**. Sont ainsi programmés : la reconversion de l'actuelle caserne Vauban, les premiers travaux de restructuration du secteur des Époisses à Planoise et les études opérationnelles qui conduiront à reprendre les ponts des rues du chemin Français et Nicolas Bruand pour l'arrivée de la LGV.



A ces projets significatifs, il faut ajouter une série d'investissements prévus dans les **équipements municipaux**. On peut citer notamment la restructuration du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville avec l'ouverture de nouvelles salles, la nouvelle galerie d'art contemporain, le lancement de la première tranche de restructuration du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et, dans un tout autre domaine, la restructuration et l'extension du cimetière de Saint-Claude.

## 2. Des politiques municipales solidaires et au service de tous les Bisontins

▫ Dans la continuité du Grenelle de l'Environnement, la Ville entend prendre toute sa part de responsabilité comme un **acteur volontaire du développement durable**. Le budget 2008 sera marqué de cette préoccupation dans tous ses chapitres. C'est pour nous une confirmation de priorités partagées avec nombre d'acteurs et inscrites clairement dans les objectifs de **l'Agenda 21**.

Des efforts supplémentaires seront faits en 2008 pour développer des formations spécifiques et les actions de sensibilisation au développement durable. **Des dossiers d'investissement majeur ont été conçus comme exemplaires**. C'est le cas de la cuisine centrale avec le double souci de la maîtrise énergétique et des filières d'approvisionnement. Ce sera le cas, avec les cibles environnementales, retenues pour les dossiers proches que seront la SMAC et la Cité des Arts.



**Dans le domaine de l'énergie**, la Ville qui vient d'obtenir la certification Cit'énergie/EEA poursuivra son programme d'économies d'énergie, de diagnostics ciblés sur les bâtiments, de développement des énergies renouvelables (deux chaufferies bois sont prévues en 2008 sur des groupes scolaires) et d'adaptation des dispositifs de contrôle. Elle donnera aussi une nouvelle ampleur à son programme de réhabilitation des chaufferies dans les équipements publics et de développement de l'énergie bois, soutenu par l'ADEME.

**La qualité et la protection des espaces naturels** restent aussi une préoccupation forte, qu'il s'agisse des espaces de proximité dans les quartiers ou de la mise en valeur du patrimoine environnemental (poursuite du déploiement du programme de sentiers). L'étude de faisabilité du nouveau Jardin Botanique, dans le cadre d'un pôle botanique, aboutira en milieu d'année. La recherche constante de la **qualité de l'eau** se traduira aussi par l'amorce d'un nouveau programme d'investissements, notamment sur le site de Port Douvot, et par un renforcement des coopérations intercommunales.





L'ensemble de ces actions se mènera en **partenariat toujours plus étroit avec la CAGB**. C'est le cas notamment de la politique de déplacements, du développement des modes doux (PDU) et des études préalables au projet de TCSP du Grand Besançon.

▫ **Autre priorité de la politique municipale : les actions en direction de la jeunesse, en faveur de l'enseignement supérieur et de l'éducation.**



«Besançon 2020» a rappelé l'enjeu fort que représentait **l'enseignement supérieur** pour la capitale régionale. La Ville, bien que non directement compétente, y est très attentive. C'est ce qui explique son engagement pour soutenir les constructions universitaires dans le CPER, la plupart du temps sous maîtrise d'ouvrage de l'État. En 2008, grâce au soutien de la Région, sont prévues des participations pour l'UFR Médecine Pharmacie tranche 2, la réhabilitation de la Cité Canot et le Restaurant Universitaire de la Bouloie.

En 2008, la Ville poursuivra aussi ses interventions pour **l'accueil des étudiants** et plus largement en direction de la jeunesse.

**L'orientation «Jeunesse»** des différents dispositifs d'animation dans les quartiers sera confirmée pour permettre de développer et d'élargir l'offre, hors période scolaire, dans les domaines sportifs, culturels ou associatifs. Mais l'effort principal portera sur le développement et **la montée en charge des propositions des nouveaux équipements**, ainsi que sur la préfiguration de l'ouverture de la SMAC avec un soutien renouvelé aux musiques actuelles.





Dans le **domaine de l'éducation**, qu'il s'agisse des **écoles** ou des **crèches**, 2008 verra aussi se conforter les actions entreprises. C'est le cas de la montée en puissance du Programme de Réussite Educative (PRE) géré par la Caisse des Écoles. C'est ce que traduit la poursuite de la revalorisation des dotations en moyens informatiques des établissements, après la remise à niveau conséquente des crédits pédagogiques et la mise en place du chèque culture. En 2008, l'extension des activités d'éveil culturel à toutes les crèches sera généralisée. Quant aux écoles, un effort spécifique sera fait pour renforcer les moyens consacrés à l'accompagnement individuel des enfants handicapés.

▫ **Mieux vivre la ville est la préoccupation commune des différents dispositifs municipaux.**

Cela implique de ne pas négliger **les personnes en difficulté ou en situation de fragilité ou d'exclusion**. La Ville augmentera en 2008 les moyens qu'elle consacre aux politiques de lutte contre les discriminations et poursuivra son soutien au **CCAS**, avec un accroissement du niveau de sa subvention d'équilibre. Ce soutien renouvelé s'appuie sur l'analyse des besoins sociaux menée par ce dernier et sur un bilan partagé des missions réalisées. Après la réhabilitation de l'abri de nuit Abbé Pierre, une réflexion sera menée en 2008 sur la relocalisation du Forum. La Ville interviendra aussi en faveur de la **réhabilitation des logements foyers**.



**La tranquillité publique** continuera à être privilégiée (bruit, correspondants de nuit, propreté) avec **un nouveau Contrat Local de Prévention et de Sécurité**, adopté en janvier 2008, dont les ambitions sont partagées par l'Etat et nos différents partenaires. D'une façon générale, la mixité sociale et la transversalité des différentes politiques sont une priorité. La Ville continuera à développer les actions inscrites dans le **contrat urbain de cohésion sociale**, avec une priorité partagée avec la CAGB en direction de **l'emploi** et de **l'insertion** : soutien aux groupes solidarité emploi, renforcement du pilotage de la ZFU, service d'amorçage de projets, coopérative d'activités et d'emploi, soutien au point accueil emploi jeunes, à la Mission Locale. La politique en faveur du **commerce**, en liaison avec les acteurs de terrain, notamment l'Office de Commerce, sera poursuivie.



**La Ville renforcera la dimension économique et touristique de ses interventions, notamment en matière culturelle.** La décision de l'UNESCO est attendue courant 2008. Le classement au patrimoine mondial permettrait d'amplifier encore l'atout que représente pour la Ville et pour le Grand Besançon le patrimoine Vauban. L'articulation de cet enjeu avec les politiques municipales est aujourd'hui évidente. Quelle que soit la décision de l'UNESCO, la Ville, l'Office de Tourisme, la SEM Citadelle et tous les autres partenaires du projet poursuivront le travail engagé dont les retombées sont déjà sensibles. Ce travail de consolidation et de développement concernera aussi une série d'événements, comme le Festival de Musiques de Rues dont ce sera la 3<sup>ème</sup> édition en 2008.

## **Le cadre de la préparation budgétaire : des finances publiques nationales sous tension**

### **1. Le faux débat de «la solidarité des déficits publics»**

#### **□ L'état des lieux des déficits publics et les contraintes fixées par l'Union Européenne**

**Le Pacte de stabilité européen** limite jusqu'en 2007 le déficit public des pays de la zone euro à 3 % du PIB et leur dette publique à 60 % avec pour objectif d'abaisser le premier plafond à moins de 1 % «à moyen terme».

Le «programme de stabilité» adressé début décembre par la France à la Commission Européenne vise une dette publique à 60 % du PIB et un déficit public à 0 % en 2012, voire en 2010 si la croissance le permet. Toutefois, dans son rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques publié en juin 2007, la Cour des comptes précisait que «les évolutions de 2006 et du début de 2007 montrent que la France est encore loin de tels objectifs».

**La réduction de la dépense publique** constitue le principal levier pour parvenir à ce résultat.

Mais qu'est-ce que le déficit public et qui le crée ? Qu'est-ce que la dette publique et qui est endetté ?

**Le «déficit public»**, hors emprunt, englobe celui de l'Etat, de ses budgets satellites, des administrations de Sécurité Sociale et des Administrations Publiques Locales (APUL). Sur les 2,5 % du PIB constatés en 2006, les APUL ne représentaient que 0,3 %.

**La «dette publique» regroupe la dette des mêmes acteurs publics. A la fin du troisième trimestre 2007, elle s'élevait à 1 218 milliards d'euros dont seulement 121 pour les APUL.**

Dans le rapport précité, **la Cour des Comptes** soulignait que la progression des dépenses des APUL s'appuyait essentiellement sur la forte progression des dépenses d'investissement (qui en faisaient le premier investisseur public à plus de 70 %) laquelle expliquait la progression de la dette.

A l'opposé, la Cour jugeait «contestable» l'endettement qui «conduit à couvrir des dépenses de fonctionnement ou de transferts, voire la charge de la dette elle-même». C'est ici l'Etat qui est directement visé.

Elle concluait que **si les APUL, «déjà tenues par un ensemble de règles budgétaires nettement plus strictes», devaient elles aussi modérer la progression de leurs dépenses, ce ne pouvait être qu'à certaines conditions**, notamment : pas de norme de dépenses contraignante mais plutôt recherche d'un accord explicite des représentants des élus locaux, renforcement de la péréquation,

respect par l'Etat de ses engagements à l'égard des collectivités territoriales, prévisibilité suffisante de l'évolution des concours financiers.

Si on peut largement souscrire à ces recommandations, on peut aussi regretter qu'elles n'inspirent pas la politique de l'Etat, lequel semble privilégier un discours faussement culpabilisant en direction des collectivités territoriales.

▫ **Les désengagements et transferts affichés ou insidieux vers les collectivités locales**

Il est inutile de revenir sur la longue liste des désengagements et transferts passés, sauf à montrer la constance de la politique de l'Etat. On peut donner deux nouveaux exemples qui montrent que la méthode n'a pas changé.

D'abord, **le nouveau «contrat de stabilité»**, non négocié et **qui supprime l'indexation partielle de l'ensemble des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales sur la croissance** pour ne plus faire référence qu'à la seule inflation (réduite à 1,6 % par une prévision optimiste) alors qu'elle atteindra 2,5 % en 2007 selon l'INSEE (qui l'annonce à 2,8 % au premier semestre prochain).

Rappelons aussi que **l'indice de prix des dépenses communales** publié par DEXIA et l'AMF, qui tient compte des spécificités et de la réalité de la dépense locale (personnel notamment), **s'établissait à 3,7 % à la fin du premier trimestre 2007.**

On est donc loin du compte et les communes peuvent s'attendre elles aussi à voir leur pouvoir d'achat sérieusement touché en 2008.

Deuxième exemple : **le transfert de la délivrance des titres d'identité** pour lequel l'Etat a été condamné plusieurs fois, notamment par le Tribunal Administratif de Besançon sur recours de la Ville. Cela n'a pas empêché le Gouvernement de déposer le 16 novembre dernier à l'Assemblée Nationale un amendement au projet de loi de finances 2008 tendant à légaliser ce transfert **sans compensation financière pour les communes**. Malgré son retrait in extremis qui laisse encore sans réponse la question de la compensation, évaluée à environ 75 000 € annuels pour Besançon, cet épisode démontre une nouvelle fois la volonté de l'Etat de s'exonérer de ses responsabilités et **l'absence totale de concertation préalable avec les représentants locaux.**

## **2. Les inquiétudes des collectivités locales face aux projets gouvernementaux**

▫ **Un discours récurrent relayé par de multiples rapports**

Lors du rapport d'orientations budgétaires pour 2007, nous avons déjà évoqué **le «rapport Pébereau» publié en 2005, le «rapport Valletoux» et le «rapport Richard» parus en 2006.**

Tous appelaient à de profonds bouleversements pour les collectivités locales en matière de gestion financière et de fiscalité notamment.

2007 n'a pas dérogé à la règle avec une nouvelle contribution, **le «rapport Lambert» sur les relations entre l'Etat et les collectivités locales.**

Il est plus large puisqu'il contient des propositions relatives à la clarification des compétences et l'allègement des contraintes normatives. Il aborde également les questions financières et fiscales fondamentales.

Il est **d'une apparence plus consensuelle** : pas de normes indicatives des dépenses et rejet du principe d'un objectif chiffré d'évolution de ces dépenses (même indicatif et assorti d'un retour des économies réalisées par un bonus sur la DGF), reconnaissance du transfert de compétences coûteuses de la part de l'Etat et de la responsabilité des normes et interventions législatives et réglementaires de l'Etat dans l'augmentation des dépenses de fonctionnement, participation des élus locaux aux décisions qui engagent la dépense publique globale,...

Des idées intéressantes sont avancées comme celle d'oeuvrer pour **plus de péréquation**, en favorisant la DGF intercommunale mais toutefois en freinant l'évolution des DGF communales. Cette recherche d'une meilleure péréquation s'effectuera toutefois avec une **«réduction durable de l'indexation des concours de l'Etat»**. L'objectif, non encore quantifié, est clairement annoncé : **une meilleure répartition de la pénurie telle que pratiquée depuis la réforme de 2005**. Si la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) de Besançon devrait augmenter de 85 % de 2005 à 2009 (et non pas doubler comme prévu initialement), dans le même temps le tassement de la dotation forfaitaire et la chute (et, à court terme, la disparition programmée) de la dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) auront anéanti ce gain.

Autre piste : **«instaurer plus de responsabilisation fiscale»**, autrement dit supprimer les dégrèvements et transformer les exonérations législatives générales instaurées et supportées précédemment par l'Etat en exonérations facultatives sous la pleine responsabilité des assemblées délibérantes locales. **Avec quel financement ?**

**Si les collectivités locales, dont Besançon, sont prêtes à participer à l'effort de redressement national des finances publiques, ce ne peut être qu'à juste proportion de leur part dans la dépense publique (20 %) et de la dette publique (10 %), en tenant compte de leurs spécificités**, du nécessaire maintien des services qu'elles rendent à une population de plus en plus fragilisée et de la conservation de leur niveau d'investissement, moteur de croissance et d'emploi.

Une vraie concertation doit maintenant s'établir, au sein de la Conférence des finances publiques notamment, et des simulations individuelles précises de l'impact à long terme des mesures proposées devront être établies, principalement en matière de fiscalité.

### **3. Les premiers jalons posés par la loi de finances 2008**

Force est de constater qu'au-delà des bons principes énoncés dans le «rapport Lambert», **les mesures adoptées en loi de finances pour 2008 nous laissent à la fois sceptiques et inquiets sur le déroulement des futures réformes**, tant leur lisibilité paraît brouillée.

La principale mesure a déjà été évoquée. Il s'agit **du remplacement du contrat de croissance et de solidarité par le contrat de stabilité** dont l'indexation nettement moins favorable a déjà **une double conséquence : une hausse plus faible de la DSUCS** limitée à 90 milliards d'euros au lieu des 120 initialement prévus et **une baisse de la DCTP de 17 %**, limitée artificiellement par l'introduction de nouvelles variables d'ajustement au rang desquelles pourraient s'ajouter demain le FCTVA et les compensations fiscales des taxes ménages locales.

Autre effet pervers : l'éligibilité de nouvelles communes à la **dotation nationale de péréquation** qui, à enveloppe contrainte, entraînera une baisse de la dotation des communes déjà éligibles, dont Besançon, de 2 à 4 %.

Mauvaise nouvelle également : malgré une nouvelle répartition du produit des amendes de radars automatiques plus favorable aux communes, **le produit des amendes de police 2008 subira une baisse de l'ordre de 25 %** (près de 400 K€ pour Besançon) en raison d'une double régularisation négative décidée en loi de finances.

L'ensemble de ces mesures pour le moment minorées sous la pression des associations d'élus locaux, dans un contexte de surcroît électoral, doit **inciter à la plus grande vigilance, face à un Etat engagé dans une série de réformes exclusivement comptables**. L'incohérence que des décisions unilatérales peut avoir sur les politiques publiques n'est pas à démontrer. Il suffit d'évoquer l'exemple de la CNAF et de la réduction des moyens affectés aux politiques de la petite enfance.

Le volontarisme des politiques municipales ne peut négliger ce contexte, **un contexte de «vaches maigres» pour des collectivités** confrontées à un Etat prescripteur et responsable des règles du jeu, qui se retire de ses compétences et investit de moins en moins.

## Les choix financiers de construction du budget

### 1. La confirmation de la bonne santé financière de la Ville de Besançon

**Au 31 décembre 2007, les premières données issues des résultats de l'exercice confirment la bonne santé financière de la Ville.** Ces données sont provisoires, elles ne seront définitivement arrêtées qu'après la clôture de la journée complémentaire et l'adoption en 2008 du compte administratif. Néanmoins la réalité de la situation financière de la collectivité peut être mesurée par référence aux données 2006 (derniers comptes administratifs connus pour 31 villes de la strate de 100 à 300 000 habitants issus de la base de données SFL) et par l'estimation des mêmes ratios pour 2007.

**- Premier constat : le volume du budget est proche de la moyenne des villes comparables.**

Dépenses réelles totales (hors gestion active de la dette)/habitant : 1 419 €/h pour une moyenne de 1 504 €/h. Ce chiffre s'entend au 1<sup>er</sup> janvier 2006 et alors que le niveau des réalisations en investissement était peu élevé.

Le rattrapage intervenu en 2007 devrait amener ce ratio au-delà de 1 500 €/h en 2007.

**- Même constat s'agissant de la part des dépenses réelles de fonctionnement par habitant (hors subventions d'équipement et avec travaux en régie).**

Le ratio était de 1 032 €/h en 2006 pour une moyenne de 1 090 €/h. Il ne devrait pas dépasser 1 100 €/h en 2007, malgré la progression des dépenses de personnel (revalorisation des catégories C, évolutions indiciaires, réforme de la NBI notamment).

**- La maîtrise des charges de fonctionnement est un indicateur significatif. Besançon fait mieux que la moyenne de la strate.**

La part des charges de gestion générale (chapitre 011) rapportée aux dépenses réelles de fonctionnement est de 21,6 % en 2006 pour une moyenne de 22,1 %. En 2007, elle devrait être proche de 22 % alors que la moyenne devrait progresser.

**- Autre ratio : la part des recettes réelles de fonctionnement rapportée à la population.**

**Là aussi l'effort est significatif.** Le ratio était de 1 262 €/h en 2006, inférieur à la moyenne (1 290 €/h). Ce pourcentage devrait être en hausse à près de 1 300 €/h en 2007, malgré la non augmentation des taux de fiscalité communale cette année.

**- Cette progression des recettes repose en partie sur le produit fiscal, mais il faut noter que le produit des impôts et taxes (fiscalité directe comprise) par habitant est inférieur à la moyenne de la strate.** Ce ratio était de 741 €/h en 2006 pour une moyenne de 751 €/h. Il devrait être supérieur à 750 € en 2007.

**- Ces efforts constants se traduisent normalement pour Besançon par un taux d'épargne brute plus favorable que la moyenne de la strate.** Il était de 18,2 % en 2006 pour une moyenne de 15,5 %. Ce ratio devrait être proche de 17 % en 2007 en raison principalement de l'augmentation contrainte des charges de personnel.

**- Le niveau favorable d'autofinancement permet toujours à la Ville d'investir significativement.**

Le ratio dépenses d'équipement brut (avec travaux en régie) sur population était de 226 €/h en 2006 (année marquée par différents décalages de réalisation) pour une moyenne de 256 €/h. Ce taux en 2007 devrait dépasser 300 €/h, soit 267 €/h lissés sur 2 ans.

**- Enfin il faut rappeler que ces résultats ont été obtenus avec un niveau modéré d'emprunt.**

L'encours de dette au 31 décembre 2006 rapporté à la population était de 851 €/h pour une moyenne de 958 €. Le ratio de Besançon devrait légèrement diminuer au 31 décembre 2007.

## **2. Un budget 2008 qui améliorera les équilibres financiers**

L'ensemble des résultats précédents confirme la pertinence des choix financiers effectués, alors que la stratégie budgétaire est clairement affichée depuis 2002. Elle est inscrite dans la prospective budgétaire, régulièrement actualisée et ajustée et repose sur deux piliers :

- \* **le maintien en tendance de l'épargne brute,**
- \* **le plafonnement de la capacité de désendettement.**

Le suivi de ces deux indicateurs permet de cadrer les efforts de gestion nécessaires pour optimiser les recettes réelles de fonctionnement, maîtriser l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, calibrer la capacité d'investissement et encadrer l'évolution de l'emprunt à des niveaux susceptibles de ne pénaliser ni les marges de remboursement actuelles, ni les marges de remboursement futures.

La stratégie suivie jusqu'alors ayant fait la preuve de sa pertinence, **le projet de budget 2008 confirme les choix financiers précédents.** En 2008, l'équilibre prévisionnel du BP permet d'envisager :

- **une progression de l'épargne brute, dans une fourchette de + 5 à + 10 %,**
- **une amélioration du ratio de capacité de désendettement, significativement en-dessous de la durée de 6 ans.**

L'objectif d'accroissement de l'autofinancement accompagne le choix proposé en 2008 de marquer **un nouvel effort en faveur de l'investissement** et principalement des dépenses d'équipement. Pour limiter la progression nécessaire de l'emprunt, il s'agit de s'appuyer essentiellement sur des ressources propres, et donc de contenir en 2008 la progression des dépenses réelles de fonctionnement.

S'agissant du ratio de la capacité de désendettement, il s'améliorera en 2008 sous le double effet de la diminution de l'encours de dette au numérateur et de la progression de l'épargne brute au dénominateur. Après la nette diminution de l'encours de dette du budget principal en 2006 (- 4 M€), la diminution est plus modérée au 31 décembre 2007. Malgré tout, l'encours aura encore été réduit de 0,3 M€ en fin d'exercice.

## **3. Des choix financiers volontaires pour 2008**

▫ Cette poursuite de l'amélioration de la situation financière de la collectivité, dans un contexte financier national qui nécessite pourtant la plus grande attention, permet en 2008 de construire **un projet de budget qui conciliera une progression de nos capacités d'intervention et un appel modéré aux contributions des Bisontins.**

\* **Une progression des politiques municipales** mais avec **des moyens encadrés en fonctionnement**, l'objectif étant que l'augmentation des dépenses soit de près d'un point inférieure à celle des recettes.

\* **Une majoration de la capacité d'investissement qui devrait dépasser 40 M€** (elle était de près de 38 M€ au BP 2007). Celle-ci sera principalement orientée vers les opérations individualisées et financée pour l'essentiel par l'accroissement de l'épargne brute.

\* **Une non augmentation, en 2008 comme en 2007, des taux de la fiscalité directe communale.** La situation financière de la collectivité permet en effet de procéder à ce choix sans pénaliser nos marges de manœuvre.

\* **Un accroissement mesuré du recours à l'emprunt voté.** Il sera en volume inférieur à l'accroissement prévisionnel de l'épargne brute. Le taux de financement des dépenses d'équipement restera proche de 50 %. Cette évolution est largement supportable dans un contexte de désendettement et alors que la capacité de désendettement s'améliore.

\* **Une diminution de la charge de la dette, conséquence des efforts réguliers de gestion active de la dette.**

C'est une constante. On peut rappeler que l'encours de dette a été abaissé de 109,4 M€ fin 2003 à 103,7 M€ fin 2007.

En parallèle, l'annuité de dette a été réduite de 20,2 M€ au compte administratif 2003 à 16,7 M€ à celui de 2007, soit un recul de 17 %.

Tout cela n'est évidemment pas le fruit du hasard, avec l'obstacle supplémentaire de la remontée sensible des taux d'intérêts en 2007 ; c'est le résultat d'une gestion active du binôme dette / trésorerie et d'un recours mesuré à l'emprunt, rendu possible par un niveau d'épargne élevé, lui-même maintenu par une attention permanente à l'évolution du fonctionnement.

▫ **Dans l'ensemble, le projet de budget 2008 permettra de consolider les résultats obtenus, de développer les politiques municipales, en s'appuyant sur une situation financière maîtrisée. Ces orientations s'entendent sur la base des dispositions de la loi de finances 2008.**

La maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement sera un objectif fort et prioritaire en 2008 et après. Quelle que soit l'équipe en place, elle devra choisir cette orientation si elle veut à la fois, et sur le long terme, contenir la pression fiscale et réaliser les investissements nécessaires au développement de Besançon et de son agglomération, également indispensables à l'économie locale.

## **Le programme d'équipement et l'actualisation du Plan Pluriannuel d'Investissement**

### **1. Les bons résultats attendus au CA 2007**

▫ Un budget primitif se construit pour demain mais doit aussi tenir compte de ce qui s'est passé hier.

C'est pourquoi on peut dresser un bilan rapide **des premiers résultats de l'exercice 2007** que l'on peut résumer ainsi : une épargne de fonctionnement maintenue à plus de 27 M€, qui a permis d'atteindre le plus haut niveau de dépenses d'équipement de la mandature en limitant le recours à l'emprunt et en conservant une capacité de désendettement intacte.

**A l'évidence, les bases restent solides.** C'est un atout majeur pour la construction des budgets à venir, qui s'annonce plus difficile encore que par le passé, compte tenu des menaces qui pèsent sur l'évolution future de nos recettes.

▫ Si l'année 2006 avait vu un certain ralentissement conjoncturel en matière **d'investissements**, l'année 2007 montre **de bons résultats** et a permis de rattraper les retards de 2006 (résultant de contraintes techniques ou d'appels d'offres infructueux).

En effet, les premiers résultats de l'exercice 2007 montrent une réalisation en investissements (investissements directs et indirects, hors travaux en régie) de + **10 M€ par rapport à 2006**. Ces bons chiffres confirment l'ambition, affichée dans la prospective, d'amplifier l'effort en investissement, source de dynamisme et de développement pour le territoire bisontin, dans le respect de nos équilibres financiers.

Ainsi, **l'année 2007 a été riche en réalisations marquantes** pour la vie des quartiers comme pour le Centre-Ville, avec notamment : l'ouverture du Centre Nelson Mandela à Planoise et du Centre Martin Luther King à Clairs-Soleils (dans le cadre des Programmes de Rénovation Urbaine), de la salle de

quartier de Montrapon, la requalification de la place Pasteur (étape phare dans la réhabilitation de l'îlot), mais aussi le déménagement des syndicats dans leurs nouveaux locaux à Planoise et le traitement de la zone Nord du stade Léo Lagrange.

## 2. L'actualisation de la prospective et du Plan Pluriannuel d'Investissement

**Le Plan Pluriannuel d'Investissement et la prospective font l'objet d'une révision annuelle, sur la base des objectifs stratégiques arrêtés en 2002.**

La prospective a été actualisée, sur la base du compte administratif 2006 et du compte administratif prévisionnel 2007, dans une logique constante de maîtrise de l'autofinancement, de limitation de la pression fiscale et de l'emprunt.

**Le PPI est indissociable de la prospective**, en ce qu'il intègre la capacité d'investissement dégagée, au vu des contraintes fixées. Chaque année, il prend en compte l'avancement des projets, leur planning, les éventuels imprévus et les impératifs techniques.

Il intègre également **des projets nouveaux**, notamment les projets urbains de requalification des quartiers de Palente-Orchamps et de Fontaine Ecu, la rénovation du stade de rugby de Montrapon et du complexe sportif de Rosemont, ou encore le renouvellement de l'éclairage public à des fins de maîtrise énergétique.

Evolutif et glissant sur 5 ans, le PPI s'écrit en permanence et permet de prendre en compte la réalisation des projets dans leur globalité, des études à leur achèvement. En matière de pilotage, cet outil s'articule naturellement avec la gestion de projets.

**Le PPI révisé est présenté ci-après de 2008 à 2012** : il distingue les opérations individualisées (investissements directs) et les subventions d'équipements (investissements indirects). Il faut noter que s'y ajoutent, en investissement les tranches annuelles, votées lors du Budget primitif de chaque exercice. Les montants indiqués dans le PPI s'entendent TTC, sans déduction des subventions attendues. Les projets sont également inscrits dans une logique de règlement, soit avec un léger décalage par rapport au planning technique des travaux.

**Cette actualisation présente évidemment un caractère technique, sous réserve des décisions qui appartiendront à la prochaine équipe municipale.**

### Programmation PPI actualisée

#### Opérations individualisées

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
<b>PRU PLANOISE : total</b>	<b>15 267 898</b>					
PRU PLANOISE : aménagements d'espaces publics	12 557 898					
RECONSTITUTION CRECHE ILE DE FRANCE	1 390 000					
PARC URBAIN	885 000					
AMENAGEMENT ANCIENS LOCAUX BIBLIOTHEQUE JEAN MOULIN	420 000					
POLE D'ANIMATION : Centre Nelson Mandela (solde)	15 000					

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
<b>ILOT PASTEUR : total</b>	<b>12 722 000</b>					
ILOT PASTEUR - Parking	10 045 000					
ILOT PASTEUR : Place Pasteur	800 000					
ILOT PASTEUR : aménagement des rues adjacentes	1 877 000					
<b>PRU CLAIRS-SOLEILS : total</b>	<b>6 397 376</b>					
PRU CLAIRS-SOLEILS : aménagement des espaces publics	5 915 376					
PRU CLAIRS-SOLEILS : extension de la bibliothèque	472 000					
PRU CLAIRS-SOLEILS : Centre Martin Luther King (solde)	10 000					
STADE LEO LAGRANGE : reconstruction 1ère phase et aménagements des abords	10 140 000					
POLE GARE VIOTTE : 1ère tranche (monument aux morts, souterrain et aménagements Nord)	8 000 000					
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES : bâtiment	5 240 000					
SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES : aménagements extérieurs	882 897					
PLATEFORME BOTANIQUE ET DE CULTURE SCIENTIFIQUE	5 050 000					
CREATION CUISINE CENTRALE	4 981 000					
CITE DES ARTS ET DE LA CULTURE : aménagements PORT FLUVIAL	4 930 000					
CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE VAUBAN	3 600 000					
RESTRUCTURATION PONT NICOLAS BRUAND	3 500 000					
PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN <sup>(2)</sup>	3 185 000					
RENOVATION PALENTE/ORCHAMPS et VAREILLES <sup>(1)</sup>	3 000 000					
RESTRUCTURATION PONT CHEMIN FRANÇAIS	2 600 000					
ACCES SECTEUR MINJOZ <sup>(1)</sup>	2 500 000					
POLITIQUE FONCIERE	2 332 000					

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
RENOVATION QUARTIER FONTAINE ECU <sup>(1)</sup>	2 200 000					
CIMETIERE DE SAINT-CLAUDE: extension	2 094 000					
STADE RUGBY MONTRAPON <sup>(1)</sup>	1 900 000					
ENERGIES RENOUVELABLES <sup>(2)</sup>	1 875 000					
CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR 1ère tranche	1 816 000					
CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR 2ème tranche <sup>(1)</sup>	1 600 000					
ACCUEIL DU PUBLIC AU CAM	1 800 000					
AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	1 650 000					
PORTE NOIRE	1 600 000					
AMENAGEMENTS D'ACCOMPAGNEMENT AUX TCSP	1 550 000					
REPARATION DU PONT DE GAULLE	1 500 000					
RESTAURATION DU QUAI VAUBAN	1 500 000					
REORGANISATION CTM : 1ère tranche	300 000					
REORGANISATION CTM : 2ème tranche <sup>(1)</sup>	1 500 000					
RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC : ECONOMIES D'ENERGIE <sup>(1)</sup>	1 380 000					
REFONTE DES LOGICIELS FINANCES RH SIG <sup>(1)</sup>	1 300 000					
ZAC LA MOUILLERE	1 125 000					
PAE CHATEAUFARINE : amélioration de voirie	1 100 000					
OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN URBANISME : requalification des quartiers et du centre-ville	1 070 000					
MUSEE BEAUX-ARTS : réaménagement 1ère tranche	1 040 000					
TRAVAUX D'ACCOMPAGNEMENT ZAC PORTE DE VESOUL <sup>(1)</sup>	1 000 000					
PASSERELLE DU MARCHE	1 000 000					
TRAVAUX EGLISE SAINTE- MADELEINE	900 000					
AMENAGEMENT DU CARREFOUR DES 4 VENTS <sup>(1)</sup>	900 000					

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
POLITIQUE DE STATIONNEMENT DANS LES QUARTIERS : acquisitions VEFA parkings <sup>(1)</sup>	850 000					
AMENAGEMENT SALLE DE QUARTIER MONTBOUCONS	772 000					
REHABILITATION MAISON DU PEUPLE : rénovation salle David	605 000					
ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE	600 000					
SECTEUR BRULARD	580 000					
REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER SAINT-CLAUDE	531 000					
REAMENAGEMENT REZ-DE-CHAUSSEE HOTEL DE VILLE	500 000					
SECTEUR DES VAITES (études et premières acquisitions)	500 000					
MISE EN SECURITE DES FALAISES RIVOTTE / TARRAGNOZ	500 000					
OBSERVATOIRE : travaux de réhabilitation	480 000					
ACCOMPAGNEMENT AUX GRANDS EQUIPEMENTS : stade et palais des sports	450 000					
OPERA THEATRE : réhabilitation du plateau technique	450 000					
DEVOIEMENT CONDUITE EAU SALEE PUIITS MISEREY <sup>(1)</sup>	400 000					
PLAN DE JALONNEMENT PIETONNIER	400 000					
REFECTION COMPLEXE SPORTIF DE ROSEMONT <sup>(1)</sup>	380 500					
BAINS DOUCHES DE LA MADELEINE ET SALLES POUR LE QUARTIER	355 600					
REFECTION PISTE ET LOCAUX D'ATHLETISME STADE LEO LAGRANGE <sup>(1)</sup>	350 000					
REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE : salle du CIAP et des projets urbains	300 000					
ACCOMPAGNEMENT AU RENOUVELLEMENT URBAIN : programme Néolia SCAREMBERG - BOULOIE	300 000					
GESTION DE LA RELATION CITOYEN (logiciel + centre appel)	300 000					
AMENAGEMENT DES LOCAUX MUNICIPAUX	300 000					

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
TRANSFERT SERVICE VOIRIE - PROPRIETE	300 000					
AMENAGEMENTS URBAINS DU CENTRE ANCIEN	300 000					
CRECHE BERSOT : installation d'un ascenseur et aménagement de locaux	235 000					
SECTEUR DES PLANCHES (études et acquisitions)	225 000					
PONT PRES de VAUX (études)	200 000					
REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE : installation de la salle d'art contemporain au 8 rue Pasteur	180 500					
PARCS et JARDINS de QUARTIERS <sup>(2)</sup>	180 000					
CARTABLES NUMERIQUES <sup>(2)</sup>	180 000					
PLACE DU MARCHE : réaménagement du secteur marché (solde mobilier)	180 000					
REFONTE DE L'INTRANET	150 000					
REHABILITATION DU QUARTIER VAUBAN (études)	140 000					
FONDS D'EMBELLISSEMENT URBAIN <sup>(2)</sup>	121 500					
REPLACEMENT DU PYLONE DE PLANOISE <sup>(1)</sup>	120 000					
MISE EN SURETE ACCES LOCAUX ADMINISTRATIFS <sup>(2)</sup>	117 000					
AMENAGEMENT VERSANTS COLLINES <sup>(2)</sup>	108 000					
ETUDES SECTORIELLES SUITE AU PLAN LOCAL URBANISME	100 000					
SITE SAINT-JACQUES (études)	100 000					
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE / BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	100 000					
PLAN LUMIERE <sup>(2)</sup>	90 000					
PARCS JARDINS DU CENTRE-VILLE <sup>(2)</sup>	90 000					

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
SECURISATION DES INSTALLATIONS INFORMATIQUES	70 000					
NUMERISATION DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES ET DES MUSEES	70 000					
AGENDA 21 <sup>(2)</sup>	69 300					
ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN)	60 000					
AMENAGEMENT DES JARDINS FAMILIAUX <sup>(2)</sup>	58 500					
INFORMATISATION DES ECOLES <sup>(2)</sup>	58 500					
RADIOTELEPHONES	50 000					
SECTEUR BATTANT / 6 RUE DE LA MADELEINE (études)	40 000					
SECTEUR SAUVEGARDE CENTRE ANCIEN	15 000					
REHABILITATION DU HANGAR AUX MANŒUVRES A LA CITADELLE (solde)	11 000					

(1) Projets nouveaux ou projets individualisés dans le PPI actualisé

(2) Enveloppes annuelles dont la poursuite sera à décider par la nouvelle Municipalité

#### Opérations soldées en 2007 (hors reports éventuels)

- Maison des associations rue Violet
- Aménagement de la salle de quartier de Montrapon
- Déménagement de la Maison des Syndicats
- Ouverture de salles d'expositions temporaires au Musée du Temps
- Réserves internes pour le Musée du Temps
- Mise en sécurité du parking Cassin
- Refonte des applicatifs Education-Crèches
- Citadelle : administrations et salles
- Aménagements des salles Minjoz et Courbet

#### Opérations restant à programmer

- Pôle Gare Viotte 2<sup>ème</sup> tranche (pôle tertiaire)
- Musée du Temps 2<sup>ème</sup> tranche
- Propriété Colette
- Aménagements avenue Gaulard
- Réfection Place de la Liberté
- Travaux suite diagnostic énergétique ERBA
- Accès à la Citadelle
- Piscine de Chalezeule
- Rénovation du Kusaal
- Fabrique culturelle et artistique
- Recomposition Musée de la Résistance

### Programmation PPI actualisé - Subventions d'équipement

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
SITE SAINT-JACQUES	3 000 000					
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE - Construction	2 700 000					
UFR MEDECINE PHARMACIE - Tranche 2 (CPER 2007-2013)	2 250 000					
SYM MICROPOLIS	2 194 082					
MAISON DES SCIENCES HUMAINES (CPER 2007-2013)	2 000 000					
INSTITUT FEDERATIF DE CANCEROLOGIE (CPER 2007-2013)	2 000 000					
RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE LA BOULOIE	1 144 000					
ILOT PASTEUR	1 024 311					
PRU PLANOISE : participations bailleurs	1 007 023					
RU CHATEAUFARINE (CPER 2007-2013)	1 000 000					
SECTEUR DES VAITES	800 000					
CASSIN - Restaurant Inter-entreprises	764 220					
CITE UNIVERSITAIRE CANOT (CPER 2000-2006)	704 000					
REHABILITATION DES LOGEMENTS FOYERS	565 105					
CAMPUS LA BOULOIE - Aménagement (CPER 2007-2013)	500 000					
CASSIN - Commerces	470 120					
PRU CLAIRS-SOLEILS : programme de logements Grand Besançon Habitat	444 916					
ASSOCIATION LA SAINT-CLAUDE : pôle GRS	410 000					
ZAC HAUTS DU CHAZAL - Participations	357 000					
AIDE FONCIERE AUX OPERATEURS	350 000					
Participation à la CAGB pour service PIG	313 200					
SUBVENTIONS EQUIPEMENTS SCENIQUES	200 000					

	TOTAL 2008-2012	2008	2009	2010	2011	2012
PRU CLAIRS-SOLEILS : participation d'équilibre CPA	178 531					
SUNDICAT MIXTE LUMIERE : extension réseau <sup>(1)</sup>	175 000					
PARC STATIONNEMENT GARE VIOTTE	82 000					
PRU PLANOISE : participation Centre Commercial des Epoisses <sup>(1)</sup>	79 704					
RHI BACCHUS	78 749					
SNB : MISE AUX NORMES PISCINE PORT JOINT	50 000					
ZAC MARCHE BEAUX-ARTS : solde participations	42 000					

(1) Projets nouveaux ou projets individualisés dans le PPI actualisé

**Opérations restant à programmer :**

Contribution à la réhabilitation phonique et énergétique des logements sociaux

Un mot pour terminer sur les **budgets annexes**, en particulier sur ceux **de l'eau et de l'assainissement** dont la bonne gestion a permis au Conseil Municipal de décembre dernier de maintenir des tarifs inchangés depuis respectivement 6 et 11 ans. En outre, grâce aux importants efforts qu'elle a consentis pour l'assainissement, Besançon a pu obtenir une minoration des taxes qui fera **abaisser la facture type de plus de 5 %**. Voilà une mesure concrète et mesurable de lutte contre l'érosion du pouvoir d'achat des Bisontins.

En conclusion, sur la base des éléments contenus dans ce rapport, il est proposé au Conseil Municipal de débattre des orientations budgétaires 2008 et de l'actualisation du PPI.

«**M. LE MAIRE** : Nous allons donc passer au débat d'orientations budgétaires puisque vous savez que traditionnellement ce débat précède de deux mois le vote du budget primitif. Cette année est un peu particulière puisque nous avons prévu le vote du budget le 3 avril 2008, c'est-à-dire après les élections municipales de mars. Il y a pour cela plusieurs raisons, la première est que l'actuelle équipe aura déjà voté 6 budgets successifs, ce qui est un beau score ; la seconde et la plus sérieuse, c'est mon souhait, le souhait de l'équipe municipale de la majorité d'éviter que l'acte majeur que constitue le budget, axe essentiel d'une collectivité, soit perçu ou traduit de façon polémique. Et, dans le respect du suffrage universel qui va désigner au soir du 16 mars celles et ceux qui dirigeront la Ville, je pense qu'il était juste de laisser à cette nouvelle équipe, quelle qu'elle soit, le choix de modifier, éventuellement d'amender ce budget, avant de le voter.

Bien entendu, cela ne va pas pénaliser le fonctionnement de la machine municipale puisque vous vous souvenez qu'en janvier nous avons voté par anticipation les crédits nécessaires et vous verrez que nous ne manquons ni d'ambition, ni de projets ni de souffle pour ce budget 2008. Néanmoins, il va falloir que je vous présente ces orientations budgétaires d'une façon beaucoup plus courte car je n'utiliserai pas cette tribune qui m'est offerte pour faire trop de prospectives et trop parler de projets puisque cela est interdit par les commissions électorales. Je vais donc faire plutôt soft mais nous pourrons cependant rentrer dans le détail lors de la discussion de ce débat d'orientations budgétaires.

Le budget 2008, quelques idées force : nous voulons vous présenter des choix clairs, des choix volontaristes, c'est-à-dire que ce débat d'orientations budgétaires traduit notre volonté de ne pas promettre pour 2008, voire même pour après, n'importe quoi. Les Bisontines et les Bisontins sont de grands enfants, il y a longtemps qu'ils ne croient plus au Père Noël, donc nous allons faire des choix clairs qui montreront notre ambition. Bien sûr, ce budget est cohérent avec le projet de ville «Besançon 2020»

que nous avons voté ici et il s'inscrit dans un contexte, celui des finances publiques nationales qui doit à nouveau nous inciter à la plus grande vigilance même si pour la Ville vous le savez il ne s'agit pas d'un budget d'attente ou d'un budget de transition, on va continuer notre chemin comme nous l'avons fait depuis déjà 7 ans avec le soutien constant du Conseil Général et du Conseil Régional sur de nombreux dossiers.

Tout cela on va pouvoir le faire en s'appuyant sur des résultats financiers qui sont bons, qui nous permettront en 2008 de faire progresser notre budget, notamment nos investissements dans une logique de développement durable. Ce budget 2008 va nous permettre également de conforter nos équilibres financiers et de ne pas augmenter en 2008 comme en 2007, comme en 2004, les taux de fiscalité communale. Nous avons pris l'engagement de ne pas augmenter ces taux plus que l'inflation, l'inflation étant sur ces années de 8,9 %, la part locale, celle que nous maîtrisons, a augmenté de la moitié de l'inflation, nous avons donc respecté cet objectif.

Une première priorité pour le budget 2008, c'est l'accent fort mis sur les investissements car l'investissement est à la fois créateur d'activités mais peut aussi nous économiser du fonctionnement. Quand on investit dans une chaudière à bois par exemple, on fait des économies en fonctionnement. Quand on investit dans des chaudières à condensation, on investit pour économiser de l'énergie. En 2008, des moyens importants seront donc mobilisés pour la poursuite de projets d'investissement que nous avons initiés en 2007, voire même sur des exercices antérieurs. Vous savez que nous avons de grandes opérations d'urbanisme en cours avec le PRU de Planoise et des Clairs-Soleils. J'étais lundi dernier à Paris à l'ANRU pour défendre le dossier de Planoise au Ministère afin d'obtenir, et nous aurons la réponse dans quelque temps, des crédits qui, comme à Clairs-Soleils, nous permettront de rénover de façon importante le quartier de Planoise.

Nous avons bien sûr l'opération Pasteur, les études en cours sur les Vaïtes, les Prés de Vaux, l'aménagement de la ZAC de la Mouillère et du site Viotte.

C'est aussi la poursuite du déploiement de notre programme d'équipements de quartier puisque par exemple les bains-douches vont être terminés. Il n'y aura pas d'inauguration officielle pour cause de campagne mais ils seront ouverts prochainement à la population. Nous allons commencer la rénovation de la Salle David, rue Battant et de la salle de quartier des Montboucons. Nous aurons ainsi donné à l'ensemble des quartiers, mis à part les Tilleroyes où il y a encore quelques problèmes à régler, des salles de quartier. Et puis nous allons nous mobiliser cette année bien sûr sur la future Cité des Arts avec l'Agglomération et la Région, pour la réhabilitation du Centre International de Séjour, l'ancien Foyer International rue Martin du Gard. Et la Ville va poursuivre son engagement en faveur de l'entretien de son patrimoine avec un grand programme de petits travaux. Vous savez que globalement nous y investissons 12 M€ par an. Nous étions à 7 M€ au début de ce mandat, nous faisons cette année 12 M€, cela fait 5 M€ de plus par année pour entretenir le patrimoine immobilier de la Ville, faire plus de trottoirs ou les refaire, refaire les routes, éclairer mieux, faire fonctionner mieux la ville. Nous allons aussi poursuivre notre effort en matière de patrimoine sportif avec des vestiaires, des gymnases, la réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Léo Lagrange et le début de la modernisation du site du Rosemont afin d'en faire un complexe sportif attendu par beaucoup ici à Besançon.

Au-delà de ces opérations programmées, 2008 verra aussi le démarrage opérationnel d'une série d'équipements structurants inscrits au PPI. L'effort en 2008 va porter sur trois dossiers majeurs. Il s'agit tout d'abord de la SMAC, la Salle des Musiques Actuelles et Contemporaines qui est attendue par toute la jeunesse de cette ville, qu'elle soit étudiante ou pas, cette SMAC qui va donc démarrer sur le secteur des Prés de Vaux après beaucoup de difficultés liées entre autres au PPRI, Plan de Prévention des Risques d'Inondations. Deux autres projets sont aussi très très importants, c'est celui de la nouvelle cuisine centrale qui va délivrer 5 500 repas quotidiens afin que nous puissions continuer à livrer à nos écoles et donc aux élèves de nos écoles primaires des repas de qualité, mettant en place des circuits courts, l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et à un coût qui est bien moindre que ce que pourrait faire le secteur privé, puisque vous le savez nous avons pris la décision depuis de longues années et nous continuons, de pouvoir maîtriser la nourriture et les repas dans nos écoles. Le troisième gros dossier est celui de la couverture de la tribune Est du stade Léo Lagrange dans le cadre de notre

projet ambitieux de modernisation de ce stade, ce qui nous permettra ensuite de commencer à nous attaquer à la démolition de l'actuelle tribune présidentielle dont la reconstruction est programmée.

L'année 2008 va aussi nous permettre d'accélérer des opérations majeures d'aménagement urbain, par exemple la reconversion de la caserne Vauban, la caserne Vauban que nous devrions racheter à la MRAIL, la Mission de Réalisation des Actifs Immobiliers de l'Armée, pour en faire un éco-quartier avec de l'habitat individuel et collectif, avec aussi du tertiaire sur un site qui est en belvédère sur la ville. Ce site qui est déjà remarqué et attendu par beaucoup permettra de reconstruire de la ville sur la ville puisque nous avons cette volonté aussi vous le savez, de récupérer un maximum de friches militaires, sauf que là ce n'est pas le cas de terrains militaires, de terrains industriels pour reconstruire de la ville sur la ville, pour pouvoir développer le logement sur Besançon sans bétonner la ville puisque notre ambition est bien au contraire de faire une ville agréable, une ville verte, une ville où il fait bon vivre. Il y a aussi les premiers travaux de restructuration du secteur des Époisses à Planoise avec, Jacques MARIOT le sait bien, l'aide à la restructuration du centre commercial mais aussi du parking et du marché, tout cela en liaison avec le conseil de quartier de Planoise. Et puis aussi les études opérationnelles qui vont nous permettre de mieux envisager l'arrivée de la ligne à grande vitesse à la gare Viotte. Vous savez qu'aujourd'hui un bras de fer nous oppose à la SNCF et nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il faut que nous ayons beaucoup d'ambition pour la gare Viotte qui va rester la grande gare TGV de Besançon.

Enfin une série de travaux qui concernent les équipements municipaux : on va restructurer et étendre le cimetière Saint-Claude, réaménager ici le hall de l'Hôtel de Ville avec l'ouverture de nouvelles salles, lancer une nouvelle galerie d'art contemporain et puis la première tranche de restructuration du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Bien sûr toutes ces politiques sont marquées par la préoccupation très forte du développement durable. Nous sommes une des premières villes de France de plus de 100 000 habitants à avoir un Agenda 21. Nous allons continuer à faire des efforts supplémentaires en matière de sensibilisation, en matière de formation en ce domaine. Il y a des dossiers en 2008 qui seront exemplaires, ce sont la cuisine centrale, la SMAC, la Cité des Arts où le côté développement durable, maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable, sera pris très très fortement en compte. C'est le fil rouge -on aurait pu dire aussi fil vert, le lapsus est tout à fait possible !- de ce programme 2008.

Vous savez aussi, ça ne vous a pas échappé, que dans le domaine de l'énergie nous avons obtenu une certification européenne qui fait de nous la première ville française ayant obtenu le label Cit'énergie, l'autre lieu en France étant la Communauté d'Agglomération de Grenoble. Nous sommes heureux que Besançon soit reconnue au niveau européen comme étant une ville pionnière dans le domaine du développement durable.

Nous allons aussi continuer à protéger nos espaces naturels. Quant au domaine de l'eau je crois qu'il est inutile d'insister, chacun connaît les efforts que nous avons faits et que nous continuerons à faire au niveau de l'eau et de l'assainissement pour que Besançon là aussi soit exemplaire. Tout cela bien sûr s'est fait en partenariat avec la CAGB entre autres particulièrement dans la mise en œuvre du PDU et des études préalables au projet de transport en commun en site propre, au TCSP, qui impacte très très largement et même en totalité la Ville de Besançon.

Autre axe fort de nos politiques municipales en 2008, en tout cas de nos orientations, ce sont nos politiques en direction de la jeunesse et de l'enseignement supérieur et de l'éducation. Nous avons rappelé dans Besançon 2020 combien cet axe était capital pour nous, nous continuons à l'affirmer. Nous allons continuer à être un partenaire de premier plan pour l'Université de Franche-Comté en augmentant peut-être encore notre place auprès d'elle, pas uniquement en tant que membre du Conseil d'Administration, mais à ses côtés pour participer à la réflexion, à la définition de nouvelles filières ou de nouvelles formations ici à Besançon et cela en accord avec le Président qui a eu l'occasion de le dire ici même à cette tribune. En 2008, on va continuer à financer la tranche 2 de l'UFR Médecine Pharmacie, la réhabilitation de la Cité Canot et le Restaurant Universitaire de la Bouloie. Nous allons aussi continuer à renforcer la qualité de l'accueil des étudiants.

La dimension jeunesse de nos différents dispositifs, on la retrouve aussi au niveau de nos équipements de quartier ; deux exemples : le Centre Nelson Mandela à Planoise qui va continuer dans cette bonne direction et un autre Centre que nous venons d'inaugurer, le Centre Martin Luther King à Clairs-Soleils où là aussi les choses se passent bien. Nous allons aussi dans le domaine des écoles nous appuyer notamment sur la montée en puissance du PRE, le Programme de Réussite Educative. Le mobilier vous le savez, nous l'avons changé, les écoles ont été repeintes, je ne reviens pas là-dessus.

Autre priorité que l'on retrouve dans l'ensemble de nos politiques, c'est faire en sorte que l'on vive mieux à Besançon. Là aussi il s'agit d'une priorité de Besançon 2020 et d'une attente forte des Bisontins. Avant tout nous voulons réaffirmer notre soutien aux politiques menées par le Centre Communal d'Action Sociale en direction des personnes en difficulté ou des personnes en situation de fragilité ou d'exclusion. Nous sommes fiers de cette tradition d'innovation sociale que nous ne confondons pas avec l'assistanat. Ici nous n'assistons pas, nous aidons les femmes et les hommes qui sont en difficulté à s'en sortir. C'est une main tendue que nous voulons leur offrir et non pas une politique d'assistanat. Des moyens importants seront consacrés à la réhabilitation des logements foyers ; ces travaux démarreront par le foyer des Lilas sur Palente - Orchamps.

La tranquillité publique est aussi une préoccupation constante de notre action. Nous avons ici à cette même place élaboré il y a quelque temps un nouveau contrat local de prévention et de sécurité qui a donné lieu à une large unanimité. Nous sommes parfaitement en phase avec les services de l'État représentés par M. le Préfet, la Justice représentée par le Procureur et la Ville de Besançon pour définir les axes nouveaux d'une politique forte qui va en direction d'une politique de tranquillité publique que nous assumons ici à Besançon avec les trois axes habituels : l'éducation, la prévention, la répression. Dans le cadre du CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale, nous allons aussi poursuivre les actions avec la CAGB en direction de l'emploi et de l'insertion avec, entre autres, le soutien aux groupes solidarité emploi, le pilotage de la ZFU, le PLIE, etc., etc., la Mission Locale, toutes choses que vous connaissez. Et puis j'espère aussi, parmi les politiques pour mieux vivre la ville, que cette année 2008 verra l'aboutissement de ce que nous avons pu lancer, avec votre accord bien sûr, Paulette et moi-même, à savoir le réseau Vauban. Selon les dernières nouvelles que j'ai, tout irait bien. Maintenant, on n'est jamais à l'abri d'un clash diplomatique-politique, c'est compliqué les relations internationales et vous savez que ce sont 21 États qui vont en juillet se prononcer ; alors j'espère qu'on n'aura pas d'ici là d'incident diplomatique avec un ou deux États faisant partie du jury qui viendraient ruiner nos efforts. Pour l'instant ce que j'en sais c'est que tout va bien et si je suis encore là après le 16 mars, ce que personnellement j'espère, je prendrai ma valise pour aller avec Jean GUIGUINOU, l'ancien Ambassadeur de France à l'UNESCO qui désormais, outre qu'il est devenu un ami à Paulette et à moi, est le Président de notre association, rencontrer les États afin de leur expliquer la candidature non pas de Besançon mais de ce réseau, même si nous sommes fiers avec Paulette que l'initiative soit partie de Besançon. A cette occasion je remercie Paulette et l'AUDAB pour le travail remarquable qui a été fait avec le service de la culture aussi, le service patrimoine parce que je crois que toutes les villes du réseau reconnaissent que sans Besançon ce réseau ne serait pas là et qu'il n'aurait même tout simplement pas pu voir le jour.

On vient de parler de nos projets, il y en a beaucoup d'autres, nombreux, ambitieux et qui ne se limitent bien sûr pas à l'année 2008, mais je n'oublie pas que nous sommes en débat d'orientations budgétaires et la question qui vient naturellement à l'esprit de toutes et tous, c'est de quels moyens financiers nous disposons ? Ces moyens que seront-ils demain ? C'est une grande question que se posent les collectivités locales et ce n'est pas un débat partisan puisqu'il est relayé par l'ensemble des associations d'élus quelle que soit leur couleur politique ; je ne peux donc pas aborder ce débat d'orientations budgétaires sans poser la question. Vous avez noté l'avalanche de rapports sur les finances locales depuis deux ans, le rapport Pébereau, le rapport Valletoux, le rapport Richard, le rapport Lambert et voire même le rapport Attali pour ne citer que ceux-ci. Ils ont un point commun : faire partager aux collectivités locales la responsabilité des déficits publics et les inciter, et le mot est à mettre entre guillemets, à prendre leur part de l'effort. Nous traduisons donc dans nos associations d'élus, que nous aurons demain plus de transferts de compétences et moins de transferts financiers de l'État. Il s'agit de dizaines de millions d'euros pour la Ville uniquement en fonctionnement. Et c'est quelque chose qui effectivement est inquiétant et quand même paradoxal. Nous, nous ne votons pas notre budget en déficit contrairement à ce que fait l'État mais nous devons faire face à de plus en plus de dépenses pour le

compte de ce dernier sans moyens supplémentaires. Prenez l'exemple des cartes d'identité qui est connu, je ne reviens pas là-dessus. Nous n'avons ni choisi ni voulu les compensations fiscales qui sont une part non négligeable de nos recettes d'aujourd'hui. Notez bien le terme : compensations fiscales, donc quand on compense, voyez la nuance, ce sont des compensations fiscales. Les exemples sont nombreux, je vous ai déjà parlé à plusieurs reprises du désengagement de l'État par rapport à la CAF mais je ne vais pas aller trop loin là-dessus pour éviter la polémique. Mais chacun le sait, il suffit de lire chaque jour la presse. La seule chose que nous n'accepterons pas, c'est de dire que nous sommes de mauvais gestionnaires car je crois que les collectivités publiques, dans leur grande majorité, sont des bons gestionnaires et sur l'ensemble du déficit constaté au niveau de l'Europe, à peine 10 % concernent les APUL, les autorités publiques locales, donc le reste, 90 %, c'est l'État, la Nation qui fait du déficit mais la différence c'est que nous, notre dette, on est obligé de la compenser et vous verrez d'ailleurs dans ce projet de budget que nous sommes une des villes les moins endettées de France. Vous avez ici les chiffres, la dette publique c'est 1 218 milliards d'euros dont seulement 121 pour les APUL. Et je veux rappeler une chose c'est que nous quand nous empruntons c'est pour investir, ce n'est pas pour payer le fonctionnement courant, parce que quand on investit pour payer le fonctionnement courant, ça s'appelle dans le domaine commercial et industriel «faire de la cavalerie». Nous ne faisons pas, nous, de la «cavalerie».

Il y a donc effectivement nécessité d'une plus grande vigilance pour les années à venir puisque la loi de finances 2008 pose des jalons explicites, c'est la fin du contrat de croissance et de solidarité remplacé par un pacte de stabilité. Cela sera une moindre progression de la DSU et à terme une disparition programmée de la DCTP, la dotation de compensation de la taxe professionnelle notamment. Et par rapport à cela les villes et les agglomérations sont inquiètes. Ce sont des réformes qui vraisemblablement vont se traduire par de nouveaux désengagements de l'État alors il faut que nous soyons très très très vigilants parce que je pense, et je le dis publiquement, qu'on a devant nous des années de vaches maigres dues à la solidarité nationale qui va manquer. Nous sommes devant des années difficiles.

Parlons à présent de la situation financière de la Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Par rapport aux 31 villes de la strate de 100 000 à 300 000 habitants, nous avons un volume de budget de dépenses de fonctionnement proche de la moyenne, une épargne brute et un autofinancement supérieur à la moyenne, je vous évite les chiffres, vous les avez dans le rapport et un investissement significatif pour un endettement limité, c'est-à-dire que nous investissons. Nous avons même depuis 2004 diminué la dette de la Ville ; nous avons une dette par habitant qui est inférieure à la moyenne nationale et nous investissons en moyenne plus. J'ai attendu avec intérêt, puisque chaque 6 ans il y en a, les enquêtes sur la gestion des villes. Le dernier classement en date, c'est Capital. On m'a dit «on va être jugé par Capital» alors j'ai ouvert la page Grand Est et j'ai vu qu'il y avait des feux rouges, des feux verts, des feux oranges. Pour Besançon c'est un feu vert et il est indiqué que FOUSSERET tient les comptes publics, même s'il est dit aussi qu'il y a des transferts importants à la CAGB, ce qui est facile à expliquer puisqu'on a transféré entre autres, vous le savez, la collecte des ordures ménagères et le Conservatoire. Et cette enquête, je ne sais pas si elle est objective, montre qu'effectivement nous sommes moins endettés que la moyenne nationale, ce qui veut dire que cela laisse pour demain, quelle que soit l'équipe, une situation saine. Bien sûr, chacun peut avoir un avis différent mais les chiffres quand même le montrent. Ce budget est proche de la moyenne, les dépenses réelles de fonctionnement par habitant ne sont pas excessives, nous avons maîtrisé nos dépenses de fonctionnement et je tiens à cet égard à remercier très vivement le personnel municipal car je crois que si aujourd'hui nous sommes dans une ville avec des finances saines, c'est parce que l'ensemble du personnel municipal, pas uniquement la Direction Générale et les Finances, mais que l'ensemble du personnel municipal, chacun dans son service, a pris en compte la nécessité d'avoir une utilisation rigoureuse des deniers publics.

Concernant cette stratégie financière et les grands équipements du projet de BP 2008, on va donc confirmer cette stratégie pluriannuelle avec un cadrage de la prospective budgétaire. 2008 je l'ai déjà dit, c'est l'accroissement des politiques municipales notamment de l'investissement, l'amélioration des équilibres financiers et un appel mesuré à l'emprunt. L'épargne brute progresse dans une fourchette de + 5 à + 10 %, notre capacité de désendettement est en dessous de 6 ans, ce qui est très vertueux, certains

pourraient même dire trop vertueux. Ces résultats sont conformes au cadrage du PPI et à la stratégie financière que nous avons affichée dès 2002, ce n'est donc pas le fruit du hasard.

Je ne détaillerai pas l'actualisation du PPI que vous avez en fin du rapport d'orientations budgétaires car il m'entraînerait très très rapidement au-delà de l'année 2008 qui est l'objet de notre débat. Je terminerai en vous disant que ce budget 2008 n'est pas un budget d'achèvement, c'est un budget de projets et j'espère un budget de continuité. Je passe donc la parole à celles et ceux qui veulent intervenir en leur demandant, s'ils le peuvent, d'essayer de faire aussi court que le Maire.

**M. Jean ROSSELOT :** Mes chers collègues, Monsieur le Maire, nous sommes au stade des orientations budgétaires. C'est vrai qu'il eût mieux valu, enfin la loi ne le prévoit pas, pour plus de cohérence que ces orientations qui sous-tendent le budget lui-même soient présentées et débattues après l'élection. Je vais résumer nos orientations en étant succinct pour être en concordance avec le caractère restreint que vous donnez à la présentation de ces orientations.

Dans quelques directions, je voudrais, en prenant soin de ne pas polémiquer à l'excès, donner quelques orientations, directions qui nous tiennent particulièrement à cœur dans ce que doit être la gestion du prochain mandat de cette ville. Commençons, en matière budgétaire c'est essentiel, par la pression fiscale que nous souhaitons réorienter vers la modération. J'ai bien lu votre rapport, vous nous expliquez abondamment, dans un paragraphe qui s'appelle la bonne santé financière de la Ville de Besançon, que le produit des impôts et taxes par habitant est inférieur à la moyenne de la strate nationale. Je ne veux pas insister mais nous sommes là pour la transparence et la vérité, et en même temps que vous écrivez cela, paraît à 100 000 exemplaires dans la région de Franche-Comté un quotidien à grand tirage qui présente un article qui a pour titre, et c'est le 4 février, ce n'est pas vieux : «l'envolée des impôts locaux» et pour sous-titre, c'est une étude générale, «les Nancéiens et les Bisontins sont parmi ceux qui paient le plus». Je lis quelques extraits rapidement : «Besançon est dans la fourchette haute des augmentations» ou encore «les Nancéiens et les Bisontins ont le triste privilège d'être en très bonne place».

**M. LE MAIRE :** C'est dans quoi, dans le journal officiel ?

**M. Jean ROSSELOT :** Je disais que les Nancéiens et les Bisontins ont le triste privilège d'être en très bonne place sur le podium fiscal. Ce n'est pas un grand titre de gloire, donc tout le monde le dit si je puis dire, il faut réorienter la fiscalité vers plus de modération. Je dirais presque que vous vous positionnez un petit peu par rapport à mes critiques habituelles.

Sur le rapport ensuite financier de la Ville et de l'État, c'est un vaste sujet qui est débattu depuis 25-30 ans, depuis l'alternance en réalité. Oui c'est vrai d'un certain côté vous avez raison, nous sommes devant, hélas des années de vaches maigres parce que de nombreux facteurs nationaux, européens et mondiaux s'en mêlent et qu'il faudra s'adapter à la nouvelle donne et ne pas répéter les erreurs, et autant les Bisontins que les Français, c'est bien là qu'est le problème, je dirais l'insouciance des erreurs, je dirais l'insouciance de gauche comme de droite des gouvernements qui nous ont précédés. Il faudra l'avoir à l'esprit parce que vous continuez à vous comporter comme si vous étiez extérieur à la sphère publique dans son ensemble. Vous savez quand aujourd'hui un jeune entre sur le marché du travail, il a 18 ans, dans sa première fiche de paie, qu'est-ce qu'il regarde, qu'est-ce qu'il voit, qu'est-ce qu'il lit ? la contribution au remboursement de la dette sociale. Cette contribution au remboursement de la dette sociale a été instituée alors qu'il n'avait que 5 ou 6 ans et en fait avec cette contribution au remboursement de la dette sociale, lui qui n'y est pour rien, il avait 5 ou 6 ans, eh bien on le fait payer pour les cigales, c'est-à-dire peut-être nous, oui avec des Gouvernements de gauche ou de droite qui l'ont précédé parce qu'il n'est pas responsable des dépenses dont il n'a pas profité et qui ont profité à ces personnes qui l'ont précédé, qui n'ont pas fait attention aux capacités financières qu'il y avait à payer les dépenses sociales de l'époque. Alors il faut l'avoir à l'esprit. Il faut s'adapter et moderniser comme je l'ai dit souvent et c'est une de nos orientations fortes aussi, moi j'aimerais voir apparaître des éléments de modernisation de la gestion financière. Je ne dis pas que vous avez une mauvaise gestion financière mais je dis qu'elle n'est pas moderne, qu'elle n'est pas adaptée. Je m'inscris totalement en faux, d'ailleurs je ne sais pas comment vous pouvez écrire cela, contre ce que vous affirmez en page 12 : «l'État ne fait que de la réforme

comptable». L'État fait un effort, aujourd'hui c'est un Gouvernement de droite mais demain ce sera un Gouvernement de gauche qui fera la même chose.

**M. LE MAIRE** : Si tu le dis !

**M. Jean ROSSELOT** : Parce que la LOLF a été adoptée à l'unanimité, présentée par un parlementaire de gauche et un parlementaire de droite pour faire face justement aux mutations de l'économie et de la société d'aujourd'hui. Donc on ne peut pas dire que ce ne soit qu'une réforme comptable, au contraire, c'est une nouvelle gestion par objectif qui a beaucoup d'applications, de modalités dont certaines villes comme la ville de Lyon que vous prenez souvent en exemple s'inspire et j'aimerais que la gestion prochaine soit marquée par le même souci de s'inspirer par une modernisation de la gestion financière à l'instar de ce que fait l'État à travers la Loi Organique relative aux Lois de Finances qui a été je le répète, voulue, adoptée tant par la gauche que la droite à l'Assemblée Nationale comme au Sénat.

A part cela, je suis satisfait de voir que vous emboîtez bien le pas, c'est ça la bonne gestion, aux grandes impulsions gouvernementales, ces 6-7 années ont été marquées par de grandes impulsions gouvernementales sur la rénovation urbaine avec l'outil formidable qu'a été pour Besançon comme pour d'autres villes l'ANRU, ou sur la cohésion sociale avec le plan de cohésion sociale. Mais nous restons insatisfaits et nos orientations se comprennent a contrario de ce que je vais dire maintenant du décalage qu'il y a dans vos propositions, dans le texte, enfin ce qu'il en ressort, ce que j'appellerai une auto-congratulation et les besoins que nous sentons comme restant tout à fait insatisfaits dans la population. Je prends quelques exemples : l'insuffisance des équipements de quartier. Je me souviens il y a 7 ans j'avais un slogan, je disais «à Planoise il y a la salle Mandela et la cuisine de la salle Mandela comme salle festive». On a certes des équipements importants comme Mandela ou comme Martin Luther King mais il n'y a toujours pas de quoi organiser de grandes cérémonies familiales dans ce que toutes les communes aux alentours ont, à savoir des salles des fêtes. C'est quand même quelque chose qu'il faille aller à Saône, à Serre-les-Sapins ou ailleurs pour organiser des mariages, des cérémonies...

**M. LE MAIRE** : Tu en parleras aux restaurateurs et aux traiteurs de la Ville. Je pense que tu vas faire un vrai tabac !

**M. Jean ROSSELOT** : Mais ça n'a aucun rapport ! Incohérences aussi, des incohérences qui vont coûter cher en terme de qualification urbaine, en terme de qualité urbaine. Vous nous ressortez que tout le monde attend la SMAC, je veux bien mais j'aurais préféré avoir un plan de cohérence d'installation de cette SMAC qui n'hypothèque pas un ensemble cohérent d'aménagement des Prés de Vaux, on en a déjà parlé mais c'est plaqué comme ça sans cohérence, sans recherche d'une cohérence forte sur des enjeux qui nous emmènent à très longue échéance. Carence aussi, on n'est pas mobilisé c'est ce qui est écrit partout, et les 2 M€ que vous offre l'État pour une fois pas généreux, pour les études qui sont toujours inscrites ou qui ne vont plus l'être bientôt parce que personne ne s'en est soucié concernant la liaison Nord-Est et toujours à côté de cela le même Vauban qui finira bien par sortir au sens de l'UNESCO.

**M. LE MAIRE** : Cela ne t'ennuie pas quand même ?

**M. Jean ROSSELOT** : Je m'en réjouis mais il manque un plan de développement touristique ambitieux au sens de la fortification elle-même je l'ai déjà dit souvent aussi et ambitieux au sens du tourisme dans l'ensemble de notre ville. On pourrait continuer pour le commerce, pour l'industrie. Je l'ai dit à l'Agglomération il faut changer cela, on dépense 400 000 € de communication institutionnelle, je reconnais que les photos sur lesquelles vous êtes ne sont pas mal, oui d'accord mais 400 000 € ça coûte cher alors que les industriels nous disent : «nos industries marchent à peu près en dépit de toutes les contraintes qui pèsent sur nous mais il nous manque une chose c'est des jeunes». Je vous l'ai déjà dit, vous êtes Président de l'Agglomération, je peux le répéter ici, utilisez un peu de ces 400 000 € pour communiquer dans les lycées, où vous voudrez, mais auprès des jeunes afin qu'ils se tournent un peu plus vers l'industrie. On pressure nos industries avec le versement transport et on n'est même pas capable de les aider à recruter. Pour le commerce, c'est pareil ; franchement quand vous voyez dans un périmètre de 50 mètres autour de la fontaine de la place Bacchus, un, deux, trois, quatre, cinq, le casino c'est déjà très emblématique, le magasin de vêtements, l'Ami du Pain qui va bientôt être en liquidation,

Antiquités de France, Beauty Exotic, Cyber je ne sais plus quoi, 6-7 qui ferment ou qui vont fermer, il y a quand même quelque chose qui ne va pas. Franchement je ne pourrais pas m'auto-congratuler comme vous le faites avec ces faits qui sont là, qui sont parlants. Je pourrais continuer avec les quartiers qui ne sont pas écoutés, je ne vais pas plus loin mais comprenez en creux si je puis dire les orientations qu'on voudrait voir affichées et déclinées lors du prochain budget, du budget pour l'année 2008 qui sera adopté par la prochaine assemblée.

**M. LE MAIRE :** Mises à part des critiques ponctuelles je n'ai pas ressenti, mon cher ami, dans votre propos quelles seraient vos orientations, quel serait votre véritable projet pour Besançon.

**M. Jean ROSSELOT :** Tout en creux j'ai dit.

**M. LE MAIRE :** Oui c'est en creux (rires), et c'est justement ce que je vous reproche, c'est très creux, beaucoup trop creux. Moi je veux conduire cette ville avec des orientations qui sont en plein, c'est ça la différence entre vous et moi.

**M. Jean ROSSELOT :** Je peux dire un mot ?

**M. LE MAIRE :** Si c'est votre deuxième intervention, allez-y.

**M. Jean ROSSELOT :** Vous êtes un peu plastique dans votre analyse. Quand je dis en creux et je l'ai dit, vous feriez mieux d'écouter ce que je dis, en creux j'ai dit que c'était a contrario de tout ce que j'ai décliné comme ne convenant pas. Les orientations, je peux les reprendre en plein : d'accord je l'ai dit moins d'impôts avec documents de preuve à l'appui en dépit de l'auto-congratulation que vous déclinez dans votre document ; nous ferons ce qu'il faudra pour éviter qu'autant de commerces...

**M. LE MAIRE :** Et c'est quoi ?

**M. Jean ROSSELOT :** Prenons l'exemple de Battant, 7-8 commerces fermés dans un rayon de 50 mètres.

**M. Jacques MARIOT :** Proposez une action.

**M. Jean ROSSELOT :** J'en propose 4 (réactions).

**M. Jacques MARIOT :** Je prends note, allons-y.

**M. Jean ROSSELOT :** Permettre une meilleure circulation des véhicules premièrement. Deuxièmement augmenter les possibilités de stationnement. Troisièmement et c'est possible, je prendrai un arrêté qui fera avec humanité mais fermeté que les personnes qui nuisent à la tranquillité publique seront priées de se réinsérer (rires). Vous pouvez rire, des chiens qui font peur à tout le monde, des gens qui stationnent contre la Poste et qui font peur à tout le monde parce que souvent ils sortent les tessons de bouteilles, riez, mais allez voir si les commerçants rient et même les populations, les clientèles, allez voir si ça les fait rire. C'est ma troisième mesure et vous voyez que je peux décliner tout ce que vous voulez mais c'était pour vous être agréable que j'ai dit que ça se déduisait de toutes mes critiques. La quatrième c'est une mesure à plus long terme qui consiste, vous-même avez dit et vous dites souvent quelquefois que la Grande Rue est noire de monde et la rue Battant est vide, c'est donc de créer un continuum piétonnier, minéraliser le pont Battant et peut-être même faire comme ils font à Zurich, c'est-à-dire installer un toit dessus, dans des conditions qu'il faudrait déterminer, pour...

**M. LE MAIRE :** Le toit avec l'Architecte des Bâtiments de France ça va être un grand succès.

**M. Jean ROSSELOT :** Mais c'est à discuter, il faut aller voir à Zurich, il y a des possibilités on n'en sait rien, pour faire en sorte que ce noir de monde de la Grande Rue puisse se déverser aussi dans la rue Battant. Voilà les 4 mesures. Vous vouliez du concret, vous vouliez du positif, eh bien en voilà. J'avais cru dans ma petite intelligence que vous compreniez qu'à travers mes critiques il y avait du ressort derrière, il a fallu que je passe à la preuve, eh bien vous l'avez.

**M. LE MAIRE :** Monsieur ROSSELOT, je veux simplement vous dire que vous énumérez des difficultés que nous connaissons parfaitement et dont je m'entretiens quasiment chaque jour avec le Directeur de la police municipale et avec le Commissaire JOLIBOIS. Sur le pont Battant nous avons déjà fait des choses mais je vais vous dire des propositions. J'étais hier soir à Battant où ça s'est d'ailleurs très bien passé. Pour Battant qu'avons-nous déjà fait ? Nous avons recensé l'ensemble des commerces, il y a 18 commerces vides de moins en cette fin d'année 2007 que fin 2006. Sur ces commerces vides, il y en a 4 qui sont mutables c'est-à-dire que les autres sont des réserves et les commerçants ne veulent pas les vendre, premièrement. Deuxièmement nous avons et je l'ai annoncé hier soir, ce n'est donc pas vous qui m'avez incité à le faire, nous avons décidé de revoir totalement la place Jouffroy pour en faire une vraie place jusque vers le haut de la rue de la Madeleine pour faire un lien effectivement, recréer ce cardo romain entre le secteur de la Madeleine et le centre-ville. En liaison avec le Conseil Général, nous avons déjà rééclairé le pont Battant, nous y avons remis du mobilier.

**M. Jean ROSSELOT :** Heureusement que je vous l'ai dit.

**M. LE MAIRE :** Qu'est-ce qu'on ferait si vous n'étiez plus là, effectivement ! Monsieur ROSSELOT, je vous ai écouté attentivement alors vous me permettez de vous répondre et je vous prierai de ne pas intervenir en permanence, ce n'est jusqu'à plus ample informé pas vous qui présidez les débats. Donc nous avons décidé, et je l'ai annoncé hier soir, de refaire ce pavage, de refaire cette route pour avoir une vraie place Battant. Ce n'est pas vous qui me l'avez soufflé, je l'ai dit hier soir, nous avons refait tout l'éclairage de la rue Battant. Nous sommes en train, Monsieur ROSSELOT, parce qu'un nouveau décret vient de sortir, de mettre en place le droit de préemption sur la mutation des fonds de commerce pour pouvoir récupérer les fonds de commerce et contrôler l'implantation de nouveaux commerces, «contrôler», pour faire en sorte qu'il y ait une diversité de commerces dans cette rue Battant. Nous avons déjà, avant que vous me le disiez, acheté les murs de TIREP, pas le fonds, pour contrôler l'installation de ce qui se mettra là comme nous l'avons fait au Piazza ou à Planoise place Cassin et nous avons déjà des contacts, puisqu'il y a un grand magasin de fourrures qui va fermer, pour mettre à sa place quelque chose qui soit une locomotive pour la rue Battant. Donc nous n'avons pas attendu pour le faire.

Concernant l'arrêté par lequel vous allez prier les gens de s'insérer, je crois qu'il faut arrêter de dire des choses comme cela. Nous, nous avons mis en place avec le Conseil Général des correspondants de nuit, des éducateurs de rues, des médecins et des infirmiers qui prennent en charge des personnes atteintes de troubles psychiatriques parce que c'est à ce niveau-là que ça se passe sur Battant, ces personnes-là sont prises en charge et sont soignées. J'ai par ailleurs pris un arrêté pour interdire la consommation d'alcool sur la voie publique et un arrêté pour interdire la divagation des chiens en liberté sur ce secteur-là de la ville. Vous savez très bien que cela ne doit pas être continu dans le temps et limité à certains quartiers donc ce que vous proposez n'est pas possible. Nous sommes en train de revoir tout cela. Nous travaillons déjà avec les services de la Préfecture, notre police municipale travaille avec la Préfecture, Jean-Claude ROY travaille avec la Préfecture, avec la Justice pour pouvoir faire cela car je connais la situation à Battant, et cette situation nous préoccupe. Nous savons qu'il y a des difficultés à Battant mais nous, nous agissons et je n'agis pas seul, car le Maire ne peut pas tout faire seul, j'agis en liaison avec la Justice, avec les services de l'État, avec les commerçants. Je ne veux pas me répandre dans la presse pour donner une image négative à Battant, je ne dirai pas comme vous le faites qu'on y est accueilli à coup de tessons de bouteilles parce que quand vous habitez à Besançon ou à l'extérieur, vous n'allez pas dans des quartiers où vous pensez être accueillis par des tessons de bouteilles. Moi ce que je dis, c'est que j'ai une vraie ambition pour Battant, que nous voulons agir comme nous l'avons fait rue Bersot, comme nous l'avons fait au centre commercial Ile de France, comme nous l'avons fait aux Chaprais, comme nous allons aussi le faire au centre des Époisses. Nous sommes aux côtés des commerçants pour avec eux valoriser leur quartier. Je suis intervenu aussi pour faire fermer, en liaison avec M. le Préfet, des épiceries de nuit qui vendaient de l'alcool toute la nuit à de jeunes mineurs provoquant beaucoup de troubles. Tout cela nous l'avons fait, je n'ai pas attendu que vous me le disiez, nous l'avons fait et je le répète, nous avons une véritable ambition pour ce quartier qui à mon sens a beaucoup de potentiel. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de difficultés mais je ne veux pas marquer ce quartier du sceau de l'infamie. Je veux dire aux commerçants de ce quartier : nous sommes avec vous et nous allons vous aider pour vous en sortir comme nous l'avons fait ailleurs.

Ensuite je vous répondrai globalement sur les impôts. Quand vous me parlez de 2 M€ pour la LNE, trop c'est trop parce que vous oubliez de dire que la Liaison Nord-Est, c'était une maîtrise d'ouvrage de l'État et qu'effectivement l'État a mis 2 M€ de crédits d'études sauf qu'entre temps il n'arrive pas à terminer la voie des Mercureaux. On a déjà demandé aux collectivités locales de ramener des crédits nouveaux, ils n'arrivent pas non plus. Je le redis solennellement au dernier Conseil Municipal de ce mandat, l'État est en train de faire une immense bêtise pour ne pas dire autrement, en ne programmant pas la mise à deux fois deux voies entre Planoise et Beure car dans 3-4 ans quand la voie des Mercureaux sera terminée, il sera impossible de circuler là-bas, impossible de passer de deux fois deux voies en venant des Mercureaux ou en venant de la rue de Vesoul, se retrouver dans un goulet d'étranglement où aujourd'hui déjà on circule mal. Je dis attention danger, on fonce dans le mur. J'ai demandé l'intervention de nos deux Députés, j'attends qu'ils m'organisent un rendez-vous auprès du Ministère des Transports. J'ai prévenu M. le Préfet par écrit pour demander que dans le PDMI, le Plan Départemental de Modernisation des Itinéraires, on prenne cela en compte. J'ai lu aussi dans la presse ou dans un tract qu'il fallait relancer les Mercureaux sauf que celui qui écrit cela ne sait pas une chose, c'est que ce n'est pas le Maire de Besançon qui relance les Mercureaux, c'est une maîtrise d'État, mais vous, vous le savez, je n'ai pas dit que c'est vous qui l'aviez écrit, mais simplement vous ne pouvez pas relancer les Mercureaux sur un projet dont vous n'êtes pas le maître. Concernant la LNE la maîtrise d'ouvrage c'était l'État qui a investi 2 M€ sur un tracé qui doit valoir, à vue de nez, 200 M€, 1 % mais entre temps et ça vient conforter ce que j'ai dit, l'État a décidé de ne plus être maître d'ouvrage, conclusion : M. le Président du Conseil Général, Mme la Présidente du Conseil Régional, M. le Maire Président de l'Agglomération de Besançon, investissez, financez ces 200 M€ pour faire la Liaison Nord-Est sachant qu'actuellement on ne peut même pas déjà finir la voie des Mercureaux. Alors nous reprocher de n'avoir rien fait sur la LNE alors qu'on n'arrive même pas à finir les Mercureaux et que l'État qui devait le faire nous refile le bébé, je trouve la ficelle un peu grosse, vraiment trop grosse.

Pour terminer, quand vous avez dit que la Ville emboîtait le pas et que vous vous en félicitez, je vous l'ai déjà dit et je le redis : quand ce que fait l'État va dans la bonne direction j'applaudis et je dis bravo parce que je n'ai pas vocation à dire que les choses sont nulles quand elles sont bonnes. C'est d'ailleurs quelque chose que vous n'avez pas toujours compris ici dans ce Conseil Municipal. Quand les choses vont dans la bonne direction, je le dis et si le Gouvernement fait des bonnes choses je dis tant mieux, mais quand il fait des choses qui ne me conviennent pas je le dis aussi. Quant à votre attaque modérée, vos remarques disons concernant un article paru dans un grand quotidien régional, je vous répondrai très précisément tout à l'heure. Ce qui est dit dans ce grand quotidien est juste mais je vous dirai comment moi je le lis et ce n'est pas exactement comme vous que je l'interprète.

**M. Michel JOSSE :** Nous ne souhaitons pas polémiquer avec qui que ce soit ce soir lors de ce dernier Conseil Municipal de votre mandat mais il nous faut bien relever une incohérence de la loi qui nous oblige à avoir avant les élections un débat d'orientations budgétaires sur un budget qui sera voté après les élections municipales. Imaginez un seul instant ou un bref instant seulement que vous soyez obligé de composer avec une autre équipe ou pire...

**M. LE MAIRE :** Par exemple ?

**M. Michel JOSSE :** ...que vous soyez dans l'opposition le 17 mars au matin...

**M. LE MAIRE :** J'ai déjà mis la cravate !

**M. Michel JOSSE :** Avouez que ce schéma serait kafkaïen. Vous partagerez donc avec moi ce sentiment et vous condamnerez cette incohérence j'en suis sûr.

Sur le fond de votre rapport, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour la bonne gestion de la dette, de l'aménagement de grands projets comme la Cité des Arts sur le site du port fluvial, le FRAC, la SMAC, le Conservatoire de Musique, par contre un bémol pour la conduite de l'opération de l'Ilot Pasteur. Je suis heureux que nous ayons pu nous convertir en 7 ans à une approche et peut-être à une vision plus économiquement libérale de la gestion de notre ville même si je note de-ci de-là encore quelques très légères contradictions ; par exemple mettre dans la rubrique économique le renouvellement urbain de Planoise et de Clairs-Soleils traduit des erreurs d'imputations comptables...

**M. LE MAIRE :** Je n'ai pas compris.

**M. Michel JOSSE :** ...mais c'est sur la forme. Sur la philosophie de certains grands équipements, je voudrais manifester un souhait, une opposition et des revendications. Le souhait : en ce qui concerne l'aménagement de certains nouveaux quartiers, vous annoncez le démarrage du quartier Vauban, des Vaïtes. Je souhaite très fortement que pour ces nouveaux quartiers vous vous inspiriez d'éco-quartiers qui pullulent partout en France et en Europe...

**M. LE MAIRE :** Il a raison.

**M. Michel JOSSE :** Je souhaite très fortement que vous entendiez les craintes qui émanent des habitants de plusieurs quartiers de la ville et plus particulièrement celui des Vaïtes en ce moment. Je souhaite entre la Ville et eux un dialogue apaisé et fait de confiance réciproque. Une opposition au développement à tout crin du chauffage au bois. Les Verts vous ont semble-t-il convaincu du tout au bois pour le chauffage par exemple des écoles mais je souhaite les prendre au mot et leur demander : ont-ils fait le bilan carbone des copeaux ou des plaquettes de bois utilisés ? Ont-ils intégré... -Monsieur ROSSELOT, je ne vous ai pas interrompu-...

**M. LE MAIRE :** ... clac !... (rires). Très bien Monsieur JOSSE, continuez, vous êtes sur la bonne voie.

**M. Michel JOSSE :** ...je reprends. Ont-ils intégré dans leurs calculs d'amortissement le coût de la chaudière à gaz qui accompagne automatiquement la chaudière au bois, ont-ils vraiment fait un calcul de coût intégrant la maintenance très lourde d'une chaudière bois, le transport du bois, le fonctionnement d'une chaudière gaz ? Le choix du bois doit être étudié et son coût doit être comparé à une cogénération fioul vert ou au méthane...

**M. LE MAIRE :** J'aimerais que vous laissiez Michel JOSSE terminer son intervention.

**M. Michel JOSSE :** Ce n'est pas possible ça ! (rires). Le choix du bois doit être réétudié avec son impact sur l'environnement, dioxine, effet de serre, comparé à d'autres sources de chaleur. Pour ce qui est des revendications, je reviens avec ma litanie sur les entrées de ville et plus particulièrement les Portes de Vesoul, dois-je sacrifier ma vie pour l'embellissement de nos entrées de ville et avoir une plaque ?

**M. LE MAIRE :** Non, pas ça !

**M. Michel JOSSE :** Rien n'est programmé à ce jour en ce domaine avant 2011. Pour le carrefour des Quatre Vents, il faudra attendre aussi cette date pour que les habitants du Vallon du Jour puissent bien circuler dans leur quartier, il a vraiment un problème de circulation. Le canton Nord-Est, Palente, Point du Jour, Saint-Claude est un peu le parent pauvre en ce qui concerne les investissements par rapport à d'autres quartiers de la Ville, en particulier Planoise et les Clairs-Soleils...

**M. LE MAIRE :** Tu devrais être candidat aux cantonales sur ce canton-là pour développer ça.

**M. Michel JOSSE :** Je pourrais continuer Monsieur le Maire ? (rires). Je ne vous ai pas interrompu et je ne vous interromprai pas...

**M. LE MAIRE :** Excuse-moi Michel (rires).

**M. Michel JOSSE :** Il faudrait veiller à un bon équilibre pour les intérêts des habitants. Donc il faudrait favoriser naturellement la liaison Nord-Est comme a dit Jean ROSSELOT et on est tout à fait d'accord avec vous, il en va de l'avenir de Besançon avec le développement des Portes de Vesoul. En ce qui concerne les accès à la Citadelle, je ne vois aucun crédit : études - téléphérique - stationnement. Naturellement cela sera peut-être de la compétence de la CAGB. Nous aimerions avoir votre position à ce sujet car cela me paraît incontournable et il y a urgence ; et une dernière revendication, en ce qui concerne les crèches il y a un véritable besoin, je pense qu'il faudrait qu'on fasse encore quelque chose.

Pour les relations avec l'Université, je peux vous dire l'inquiétude qui est la mienne à la lecture du rapport Attali quant à la construction de 8 à 10 pôles universitaires en France. Je ne pense pas que Besançon, au cas où ce funeste point de vue soit retenu par le Gouvernement fasse partie de ces 8 grands pôles et nous savons tous ce que serait la mort programmée de notre Université pour notre ville. Alors Monsieur le Maire, réagissons, mobilisons-nous comme ont su faire nos chauffeurs de taxi et accompagnons à son point de départ cette proposition inquiétante pour notre région. Nous serons à votre côté dans ce combat.

Les relations avec l'État : depuis que nous l'avons annoncé, la faillite de l'État, nous comprenons parfaitement votre cri d'alarme et nous le partageons. Il faudra résister par contre à une grande tentation pour compenser cette perte de revenus, celle d'augmenter trop fortement les impôts. Alors je vous fais une proposition : que la Ville s'engage à ne pas augmenter les trois taxes plus que l'inflation, c'est-à-dire taux et base confondus pendant les deux ou trois prochaines années. Cette mesure n'obérerait pas les finances de la Ville et respecterait le pouvoir d'achat des Bisontins.

Le classement de la Ville de Besançon : j'aimerais enfin et pour en terminer vous faire une agréable surprise pour ce dernier Conseil, et reporter une question très polémique que pose le classement publié par l'Est Républicain. Je sais que cette place de 5<sup>ème</sup>, sur la base d'une famille de revenus moyens avec deux enfants est de 1 029 € à Dijon, 885 € à Mulhouse et de 1 377 € à Besançon soit une augmentation de 230 € en 6 ans, soit plus de 20 % au lieu de 10 % comme la hausse de l'inflation. Cela va vous amener dans les semaines qui viennent à des explications et je ne vous poserai cette question que lors du prochain Conseil du 10 avril, dans la mesure où je suis élu, qui abordera le budget primitif.

**M. LE MAIRE :** Et dans la mesure où je serai Maire aussi !

**M. Michel JOSSE :** Exactement (rires) !

**M. LE MAIRE :** Je vois que vous avez quand même déjà un peu anticipé.

**M. Michel JOSSE :** Aussi (rires). Peut-être que les Bisontins vont vous la poser tout de suite, je pense que vos services ont dû plancher très fort pour vous donner des réponses satisfaisantes que nous attendons. Merci de votre attention.

**M. LE MAIRE :** Mon cher Michel, ce que je voudrais te dire concernant les éco-quartiers, vous le verrez que dans d'autres documents distribués à l'extérieur, ils font partie de nos préoccupations et là-dessus vous avez raison sur ce que vous dites. Je l'ai dit et je le répète, tous les quartiers que nous ferons seront désormais des éco-quartiers avec une prise en compte du problème des transports en commun, des problèmes d'eau, des problèmes de récupération d'énergie, des problèmes de vie en commun, etc., etc. On ne peut plus imaginer aujourd'hui construire un quartier qui ne soit pas un éco-quartier. J'ai oublié aussi de répondre à Jean ROSSELOT sur les équipements de quartier. Là je crois mon cher Jean ROSSELOT que vous faites très fort. Tous les engagements que nous avons pris en matière de quartier ont été tenus : salle des fêtes, maison de quartier de Velotte : tenues, salle des Montboucons : en cours, salle de Montrapon : terminée, les bains-douches : terminés, salle David : en cours, Planoise : terminé, Clairs-Soleils : terminé, la Grette : terminée. La seule chose où pour l'instant on a des difficultés c'est aux Tilleroyes. Quant aux salles des fêtes où vous voulez faire des mariages à Besançon, vous savez qu'il y a un problème qui s'appelle la para-commercialisation et que si cela se fait dans les alentours de Besançon ce sont des tolérances mais je vous incite à aller évoquer ce problème avec le Président des hôteliers, des restaurateurs et des traiteurs auprès desquels je suis sûr vous allez vous tailler un vrai succès ! D'autre part, dans une ville où certains week-ends de l'année il y a 40 mariages le samedi ou 200 cérémonies religieuses un dimanche, à qui allons-nous attribuer une salle ou pas ? Nous ce que nous voulons c'est mettre en place des équipements de quartier qui profitent aux gens des quartiers.

Concernant l'Université, je suis d'accord avec ce que dit Michel JOSSE. L'Université c'est capital pour le développement de Besançon demain. C'est pour cela que nous travaillons en liaison avec l'Université, nous allons même participer au financement d'une campagne de promotion de l'Université, pas nous Ville directement, mais nous allons aider l'Université à promouvoir ses savoir-faire. Il y a un

rapprochement important entre l'Université de Bourgogne et celle de Franche-Comté par le biais des presses que vous connaissez au moins aussi bien que moi. Effectivement il faut être vigilant pour que dans les années à venir nous ne soyons pas comptés comme quantité négligeable. J'ai bien compris que désormais dans ce pays ce qu'il fallait c'est le rapport de force. On annonce une mesure contre les taxis, ceux-ci bloquent la rue et effectivement on revient sur la mesure. Cela dit je pense que ce qui était prévu pour les taxis était complètement ridicule mais ça veut dire aussi qu'il va falloir peut-être que nous nous mobilisions tous, Michel JOSSE a raison parce que je crois qu'en fait il suffit de se mobiliser, de bloquer le pays pendant trois jours et on revient en arrière sur ce qui a été décidé. C'est une drôle façon de concevoir la gouvernance d'un pays mais quand le matin en se levant on annonce une mesure qui n'a même pas été concertée, on peut se demander effectivement comment les choses vont avancer. Je pense que c'est un vrai problème pour notre pays mais j'arrête là mon analyse et je reviens à l'Université où nous devons être encore plus présents même si nous le sommes déjà beaucoup. Par exemple la cité Canot, s'il n'y avait pas la Région et la Ville de Besançon, elle ne se ferait pas. Vous savez aussi que nous sommes en train de payer la réfection des réseaux de chauffage à l'Université et là effectivement, nous allons peut-être devoir nous mobiliser ensemble pour faire changer le Gouvernement d'avis par rapport à la loi PECRESSE. J'ai bien entendu que déjà Michel JOSSE serait à mes côtés, peut-être que vous, vous le serez aussi.

Quant à l'accès à la Citadelle, vous savez très bien qu'actuellement c'est à l'étude et que ça paraît effectivement, Mon Cher Michel, quelque chose d'indispensable dans les années à venir. Quant aux crèches, on en reparlera le moment venu mais c'est vrai qu'il y a une nécessité sur les crèches, il y a de plus en plus de personnes jeunes qui ont des difficultés à trouver des places en crèche, nous le savons et nous avons des projets à cet égard.

**M. Pascal BONNET :** Je rejoins mes collègues sur le fait que nous sommes dans cette situation difficile d'aborder les orientations budgétaires alors que le contexte prête plutôt au débat électoral et que le contexte d'un Conseil aujourd'hui qui est le dernier serait plutôt de faire le bilan de ce mandat et d'ailleurs dans le document vous faites état de votre bilan d'une certaine manière. Donc je serai assez bref. Je rejoins Jean ROSSELOT pour l'essentiel et j'ai souvent mis l'accent et je remettrai l'accent sur le souci qu'on peut avoir d'une meilleure maîtrise du fonctionnement et que cette fiscalité raisonnable ne soit pas que pré-électorale. Sur ce plan-là, je pense qu'il vaut mieux que les Bisontins bénéficient d'alternance pour avoir une fiscalité raisonnable et que l'engagement soit tenu...

**M. LE MAIRE :** Vous le pensez réellement cela ?

**M. Pascal BONNET :** Je le pense réellement et je le dis. Je voudrais préciser aussi que vous avez au cours de ce mandat mis l'accent sur votre volonté justement de développer plutôt le fonctionnement et de limiter l'investissement à un moment donné, c'était noir sur blanc lors de certains débats budgétaires.

**M. LE MAIRE :** Oh non, c'est l'inverse !

**M. Pascal BONNET :** Non, il y a des moments où vous étiez heureux de voir certains chantiers se terminer, moins investir pour pouvoir plus dépenser en fonctionnement, cela a été écrit je n'ai plus les documents...

**M. LE MAIRE :** Vous me retrouverez où cela a été écrit.

**M. Pascal BONNET :** ...vous avez en terme d'investissement, souvent été amené à terminer des chantiers en cours, à accompagner l'État, les ORU ou la Région sur le FRAC et en terme de choix d'investissement au cours de ce mandat, c'est la SMAC et ce sont des équipements de quartier, mais l'accent sur le fonctionnement a été écrit à certains moments et je vous retrouverai les documents. Ensuite je voudrais réagir à vos propos sur la liaison Nord-Est et sur les Mercureaux parce qu'il y a des moments où trop c'est trop et de ce point de vue-là je rappelle quand même que nous étions tous d'accord à l'Agglomération pour mettre l'accent sur une volonté d'avancer ensemble et que les parlementaires sont soucieux aussi de faire avancer l'Agglomération sur ce dossier. On partage ce souci de voir éviter cet étranglement à Planoise. Je rappelle cependant qu'ici même en début de mandat j'avais au nom du groupe d'opposition présenté une motion de soutien au projet de Liaison Nord-Est, que vous n'aviez pas voulu la voter parce que vous n'étiez pas tous en accord sur ce sujet. Vous m'aviez dit à l'époque que

l'urgence était d'obtenir des crédits pour les Mercureaux et cette urgence a été entendue puisque Françoise BRANGET était largement intervenue au plan national pour que les choses avancent. Le fait que la Ville de Besançon n'affirme pas à ce moment-là une volonté claire d'un contournement complet intégrant la Liaison Nord-Est, a sans doute alors nui à faire avancer le dossier. Il y avait des financements pour les études, on aurait peut-être pu avancer plus vite si on avait senti la Ville déterminée dans la mesure où d'autres villes étaient beaucoup plus déterminées à faire avancer des chantiers. Aujourd'hui on en voit les conséquences.

Ensuite pour terminer je voudrais aussi réagir, on n'est pas dans le cadre d'une politique nationale mais vous la lancez un petit peu, à ce que vous avez pu dire sur l'action du Gouvernement. La mission Attali ce n'est pas des décisions du Gouvernement, c'est une mission d'étude. Il en ressort un certain nombre de propositions, tout n'a pas été décidé alors il y a des réactions dans le pays, ce n'est pas la première fois que certains essaient de bloquer le pays et qu'il y a des conséquences...

**M. LE MAIRE :** Avec du résultat manifestement.

**M. Pascal BONNET :** Mais là il n'y a pas un Gouvernement qui recule, il y a un Gouvernement qui prend état de la situation avant de prendre des décisions mais la décision n'a pas encore été prise. Il y a une mission, il y a un certain nombre de propositions, tout ne va pas être pris, il n'était pas question que tout soit repris donc je crois qu'il ne faut pas déformer la réalité de ce point de vue-là.

**M. LE MAIRE :** Sur les Mercureaux, je n'ai pas envie de répondre. Je ne suis même pas sûr que vous croyez à ce que vous dites.

**Mme Annie MENETRIER :** Monsieur le Maire, chers collègues, dans le cadre de ce débat d'orientations budgétaires comme il a été dit c'est le dernier du mandat, je souhaiterais axer mon propos sur deux points en particulier : le premier sur le cadre national parce que c'est important et le deuxième sur les choix financiers.

Sur le premier, nous savons tous que l'action des élus locaux ne se limite pas uniquement à la gestion d'un budget aussi soucieux de l'intérêt général soit-il, que ce budget se construit aussi dans un environnement politique et économique qui n'est pas à sous-estimer, cela a été dit et si on se réfère à ces dernières semaines, nous avons une récente étude du CREDOC, sérieuse, qui estime que les conditions de vie et le pouvoir d'achat des couches moyennes, c'est-à-dire les couches qui sont situées entre les 20 % de plus aisés et les 20 % des familles les plus pauvres, se dégradent de plus en plus. Donc c'est un aspect qu'il faut prendre en compte, et nous avons également une lutte, et je voulais faire part de cette lutte sans précédent des salariés des grandes surfaces qui débrayaient massivement vendredi dernier y compris à Besançon. Ce sont des centaines de salariées à temps partiel pour l'augmentation de leur salaire qui se trouve souvent en dessous de 1 000 € par mois au bout de 20 à 30 ans d'ancienneté. Alors d'un côté on a des salariés qui devaient voir leur pouvoir d'achat augmenter, on se rappelle, ils voient au contraire les inégalités se creuser et fragiliser un peu plus les plus faibles et les couches moyennes, et de l'autre côté on a, il y a quelques jours, la perte comme ça de la bagatelle somme de 7 milliards d'euros -7 milliards d'euros- par la Société Générale qui n'est en fait que la partie visible d'un immense iceberg financier qui alimente la spéculation financière beaucoup plus rentable que les investissements productifs. Alors on sait par exemple, je l'avais déjà dit au Conseil Municipal mais je crois que je vais le redire ce soir, on sait par exemple que si les actifs financiers étaient taxés à 0,5 %, c'est une proposition que les élus communistes et républicains au niveau national font, pour desserrer les contraintes de gestion des collectivités, ça serait près de 18 milliards d'euros qui entreraient dans les caisses de ces collectivités, ce qui représente à peu près 300 € par habitant, ce qui n'est pas rien.

Mais il est bien entendu beaucoup plus difficile pour le Gouvernement sarkoziste de travailler à une réforme de fond de la fiscalité locale qui est demandée puisqu'on sait que cette fiscalité locale est l'impôt le plus injuste, il est plus enclin à voter un bouclier fiscal de 14 milliards pour les plus riches. Alors que l'État devrait assumer ses responsabilités en matière d'intérêt public, cela a été dit, il a décidé non seulement de prendre parti pour les plus riches mais aussi de diminuer les dotations des collectivités. C'est près de 450 millions d'euros en moins pour 2008 pour les collectivités territoriales, 450 millions de moins. Un grand nombre d'élus locaux ne se résignent pas et réagissent comme nous l'avons fait par exemple au

Conseil Municipal de novembre dernier pour dénoncer les désengagements financiers de l'État notamment de la CNAF pour ce qui était la motion en matière d'action sociale et de prévention alors que les besoins au niveau local sont immenses et très importants. On connaît les difficultés grandissantes des populations.

Alors malgré ce contexte difficile pour les collectivités locales, à Besançon nous proposons pour 2008, nous proposons puisque ce sont des orientations budgétaires, de ne pas augmenter les taux, cela a été dit, comme en 2007, faire 0, de défendre le pouvoir d'achat des Bisontins qui en ont bien besoin avec des actes concrets là pour le coup, en maîtrisant les tarifs des services de la Ville avec l'eau, l'assainissement, les cantines scolaires et tout en majorant notre capacité d'investissement. Alors bien évidemment ce sera à la future équipe municipale de décider du budget de 2008 mais en tout état de cause je voulais dire ce soir au nom des élus communistes que nous sommes satisfaits d'avoir contribué à laisser les finances de la Ville en bonne santé pour les années qui viennent. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE :** Merci Annie pour ta conclusion.

**M. Éric ALAUZET :** Juste deux mots de commentaires et de réponse peut-être à l'intervention de Michel JOSSE dont j'ai apprécié l'élan en faveur de préoccupations écologiques. Je pense que c'est bien si on est de plus en plus nombreux à y croire et surtout de plus en plus nombreux à être tenaces sur ces affichages. Je crois que ça va avancer vite et ce sera bien pour tout le monde. Je crois qu'il faut quand même se départir d'une certaine naïveté. J'ai vu votre document de campagne, il est plutôt bien fait, il est assez parlant, assez pédagogique, il est plutôt bien ; simplement vous le savez comme moi, on se heurte souvent au mur des réalités et il faudra dans ces affaires-là bien arriver à maîtriser deux problèmes, le premier c'est celui du coût et que toutes ces réalisations ont un coût qu'il faut mesurer, il faut être très précis sur les engagements financiers que ça va nécessiter. Il faudra surtout être très précis sur les objectifs parce que c'est bien de dire qu'on va développer les transports collectifs, qu'on va économiser de l'énergie, etc. mais on a une situation où on ne peut plus se contenter de slogans, il va falloir être très précis sur l'énergie par exemple, il va falloir dire très précisément par rapport à un bilan carbone ce qu'on veut économiser comme carbone, ce qu'on est prêt à mettre comme moyens en face, les objectifs en terme de consommation d'énergie, enfin bref tout cela pour dire qu'on ne va plus pouvoir se contenter simplement de grandes idées générales, il va falloir passer au très très très concret pour que tout cela devienne crédible.

La deuxième chose, c'est plutôt une réponse à la question de Michel sur le bilan carbone. Bien entendu, concernant notamment le chauffage au bois, ces notions-là sont connues et depuis longtemps. Le travail a été fait par l'ADEME depuis longtemps, on connaît le bilan carbone du bois comme on connaît le bilan carbone de l'ensemble des combustibles et le bois évidemment a une supériorité nette sur tous les autres puisque son bilan carbone c'est 0. Il me semblait que c'était connu, pour la simple raison qu'au moment où on prend du bois dans la forêt on en replante et le carbone qui s'échappe au moment où on fait brûler le bois parce que bien entendu il rejette du carbone, est capté par le bois que l'on replante. Et de toute façon c'est du bois qui souvent pourrit en forêt et qui dégagerait du méthane, ce qui serait bien plus contributif à l'effet de serre que si on ne le brûlait pas. Donc c'est vraiment tout bénéfique. Alors après il y a les problèmes de pollution mais on en reparlera je pense à d'autres reprises.

**Mme Paulette GUINCHARD :** C'est mon dernier débat d'orientations budgétaires, tout le monde le sait, et je voudrais dire un certain nombre de choses suite à ce qui a pu être dit ici. Monsieur JOSSE, au départ nous n'avons pas de débat d'orientations budgétaires. Alors peut-être que c'est gênant juste avant les élections municipales mais cela a été globalement un vrai grand progrès démocratique de pouvoir discuter avant, de réfléchir ensemble même si parfois on a le sentiment que ça ne sert pas forcément à grand-chose. Mais sur le fond ce n'est pas mal de se positionner un tout petit peu avant le vote du budget. Ce que je voudrais vous dire très très simplement, qui me semble essentiel dans ce débat d'orientations budgétaires, qui est quelque chose à mes yeux très important avec ce regard sur ces 25 dernières années, c'est l'Agglomération. C'est un progrès immense pour nous tous ensemble qui vivons à Besançon ou qui vivons dans l'agglomération. Rendez-vous compte en matière économique, en matière de transport, en matière d'Agenda 21, d'énergie, des progrès qui ont été faits dans ce mandat et ce qui pourra être encore porté dans les années à venir. C'est au crédit de beaucoup dans ce Conseil Municipal

et j'avais envie de le dire. S'il y a quelque chose qui est essentiel à préserver dans notre travail, pour la Ville de Besançon et pour les habitants de Besançon, c'est de faire en sorte que l'agglomération soit toujours un lieu qui serve et permette le développement de Besançon. C'est la première chose que je voulais dire.

La deuxième chose est complètement au cœur de ce débat d'orientations budgétaires. Elle est posée, elle concerne les éco-quartiers. C'est évident qu'il nous faut maintenant dans nos quartiers prévoir quelque chose qui permette l'équilibre en matière d'environnement. J'insisterai sur une chose qui à mes yeux est la plus importante pour nous parce que c'est lié à l'histoire de Besançon, c'est l'obligation de faire un travail sur les questions de logements, tous les logements et de l'énergie. La moitié de Besançon s'est développée dans les années où les questions d'énergie n'étaient pas la priorité, entre 1950 et 1975. Les gens à titre individuel maintenant dans tous les quartiers de la ville ont à vivre des questions énergétiques en matière de pollution mais aussi de coût et je crois que ça commence clairement à être inscrit comme une des priorités. Je partage avec Annie MENETRIER les questions de pauvreté qui sont en train de s'installer et qui sont aussi inhérentes à des villes industrielles, anciennement industrielles comme Besançon, c'est aussi une des priorités. Vous l'avez aussi inscrit dans ce débat d'orientations budgétaires. Et puis naturellement comme toi Jean-Louis j'espère bien que la Ville de Besançon, par le biais du Réseau Vauban, sera inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et que cela nous permettra tous ensemble de montrer que la Ville de Besançon est une ville qui est vraiment très belle.

Et puis je voudrais dire très simplement à tout le monde, j'espère Jean-Louis, je te le souhaite, qu'avec toute ton équipe, les gens qui t'entourent, tu puisses appliquer ces débats d'orientations budgétaires. Je te le souhaite vraiment très fortement et je voudrais dire que c'est une très belle et une grande chance de pouvoir servir une aussi belle ville que Besançon où la volonté d'être ensemble dans un projet de convivialité, un projet commun, un projet de rayonnement, un projet de développement, c'est une vraie belle chance et je souhaite à tout le monde de pouvoir en profiter le mieux possible et d'avoir ce sens de la responsabilité de servir une telle ville.

**M. LE MAIRE :** Paulette, je te remercie. C'est l'occasion aussi pour moi, je le ferai tout à l'heure, de remercier l'ensemble des amis ici présents, mais c'est vrai Paulette c'est un peu particulier parce que nous avons eu une grande histoire commune entre nous et nous avons fait pas mal de choses ensemble pour notre ville et pour notre pays mais en tout bien tout honneur bien entendu.

Je vais essayer de continuer sans toi. Je ne vais pas re-polémiquer sur ces histoires nationales, Annie l'a dit je n'ai rien à ajouter, c'est vrai 14 milliards d'euros pour 400 000 contribuables, alors qu'au même moment on va taxer avec la franchise médicale les personnes modestes sous le faux prétexte effectivement de lutter contre la maladie d'Alzheimer, on va taxer les portables supplémentaires, on va augmenter peut-être la TVA, on va aussi ré-augmenter la prime municipale, appliquer la suppression totale de l'exonération pour les taxes télé mais tout cela tout le monde le sait et je dis simplement que c'est profondément injuste. Je suis déçu par tout cela et comme je le dis un peu actuellement SARKOZY c'est l'anti-Robin des Bois, vous savez Robin des Bois qui prenait aux riches pour donner aux pauvres, là c'est l'anti-Robin des Bois on prend aux pauvres pour donner aux riches ; je ne veux pas rajouter là-dessus mais je veux donner une explication par rapport aux impôts. Cela a été abordé par quelqu'un d'entre vous.

Je voudrais rappeler d'ailleurs que c'est la troisième année, ce n'est donc pas parce que c'est une année électorale qu'au cours de ce mandat on ne va pas augmenter les taux des impôts locaux. Je rappelle aussi que les taux des impôts locaux communaux ont évolué deux fois moins vite que l'inflation sur la période 2002-2008, c'est + 0,8 % en moyenne, vous pouvez vérifier et 1,8 % en plus pour le taux de l'inflation annuelle. Nous avons donc respecté l'engagement que nous avons pris devant les Bisontines et les Bisontins et nous allons d'ailleurs continuer à maintenir les abattements pour les familles, je rappelle que cela représente 4,5 millions d'impôts dont nous exonérons les Bisontines et les Bisontins.

Pour la défense du pouvoir d'achat, j'ai déjà parlé de l'eau, de l'assainissement, des restaurants scolaires aussi mais je vais en revenir au niveau des impôts à Besançon. Je crois qu'à chaque fois, nous manquons d'une analyse globale. D'ailleurs à mon avis la seule analyse qui vaut c'est celle qui compare les impôts et les services rendus. Ce n'est pas savoir combien on paie d'impôts, c'est à service égal,

combien les Bisontines et les Bisontins paient par rapport à un Nancéien ou par rapport à un Dijonnais ou à un Stéphanois.

Je vais vous donner quelques exemples et vous verrez qu'au fond nous ne sommes pas si mal placés que cela, même plutôt bien placés. Si demain nous abandonnons les services que nous avons en régie, nous pourrions alors diminuer les impôts et nous retrouver dans le tiers le moins cher des villes de France. Je ne suis pas sûr que les contribuables s'y retrouveraient dans leur porte-monnaie. Je vais vous donner deux exemples précis : on nous dit que les Bisontins paient en moyenne 1 377 € de taxe d'habitation, et qu'on ne paie que 1 160 € à Saint-Etienne. Si on ajoute maintenant par exemple le prix de l'eau facturé aux contribuables, il est pour 120 m<sup>3</sup> de 284 € à Besançon contre 459 € à Saint-Etienne. Ajoutez les deux et vous vous rendez compte que le contribuable consommateur des deux villes se retrouve déjà uniquement avec cet exemple-là et en consommant en plus pas trop d'eau, puisque c'est une famille à deux personnes et des familles ont trois, quatre, cinq personnes, et en plus comme tu dis 120 m<sup>3</sup> ce n'est pas une consommation énorme, c'est une consommation moyenne, donc si on prend Besançon et Saint-Etienne, on additionne la fiscalité plus l'eau on est déjà au même niveau.

Deuxième exemple je prends les restaurants scolaires, c'est quelque chose d'important. Le coût de la restauration scolaire sous régie municipale est à peu près de 4 millions d'euros qui sont répartis 50 % sur les familles, 50 % sur les contribuables. On peut donc donner à des grandes compagnies, il y en a deux ou trois qui ne demandent que cela, on peut se débarrasser de la restauration scolaire au profit du privé et nous économisons alors 2 millions d'euros, c'est à peu près 4 points d'impôts sans parler de la qualité, sans parler de ce que nous voulons faire au niveau du bio par exemple. Si l'on rajoute à l'eau la restauration scolaire, on se retrouve alors dans le tiers des villes les moins chères de France mais que va-t-il se passer ? Le prix d'achat du repas au concessionnaire passerait alors du simple au double, ici il nous coûte 3,13 € en moyenne actuellement, à Nancy il est de 5,22 €, il est à 5,82 € à Nîmes ou 6,78 € à Avignon. Ce ne sont pas des chiffres inventés, ce sont des chiffres réels. Cela veut dire que les familles bien sûr paieraient la différence. Dans le même temps, en matière de qualité de service, le concessionnaire imposerait, pour faire une économie, des diminutions du nombre des restaurants, exemple : il y a 80 restaurants scolaires à Besançon, à peu près dans chaque école pour le confort des gamins pour qu'ils mangent tous ensemble après leurs cours. Eh bien à Nancy il n'y en a plus que 38, il y en a 55 à Nîmes et 49 à Avignon, j'ai pris des villes à peu près identiques. Donc on paie plus cher pour moins de services et les élèves doivent faire des déplacements quotidiens. En plus si nous confions cela au privé, nous perdrons toute possibilité d'intervenir, de conduire des politiques de santé au niveau de nos restaurants scolaires et cela nous empêcherait aussi de faire appel comme nous le voulons à des produits bio, à des produits issus de l'agriculture locale, à faire du circuit court. Alors je ne suis pas sûr que l'économie locale y ait intérêt et même le consommateur moyen y perdrait. A cela je n'ai pas encore ajouté le prix de l'eau et de l'assainissement parce que je n'ai pas les chiffres mais si on ajoutait ce que paie pour un assainissement moyen un Stéphanois par rapport à un Bisontin où ça n'a pas augmenté depuis 15 ans, je pense qu'on serait bien au-delà. Je sais qu'on va m'interroger là-dessus. Je sais même que ce que je viens de vous dire vous le savez très bien mais je sais bien aussi qu'actuellement ça va être un argument, comme la rue Battant, de campagne électorale. Mais moi j'expliquerai cela, je dirai aux familles : voilà ce que vous payez. Alors on peut décider aujourd'hui de privatiser des pans entiers de nos activités municipales. On aurait pu décider de privatiser il y a quelque temps l'eau, on a dit non, tout le monde est d'accord maintenant, tout le monde dit que c'est bien mais nous aurions pu le décider. Je vous invite à voir ce qu'est le prix de l'eau dans les villes qui l'ont privatisée.

Voilà, j'espère vous avoir fait la démonstration que les Bisontins, quand on met les impôts plus l'achat des services qu'ils paient moins cher et des services de meilleure qualité, contrairement à ce qu'on peut dire, ils paient moins cher qu'ailleurs. D'ailleurs j'ai lu l'article, il n'est pas aussi orienté que vous le dites, il est beaucoup plus nuancé que vous nous le dites. Et puis j'assume aussi un choix de solidarité républicaine. Ce que nous voulons c'est faire autrement, c'est transformer le citoyen de cette ville solidaire en un citoyen qui est solidaire d'un équilibre général. C'est vrai que c'est une volonté de faire participer l'ensemble des familles de cette ville par exemple à l'achat des repas scolaires, c'est cela l'équité républicaine, faute de quoi on va vivre dans un pays où ceux qui n'ont pas d'enfants dans les écoles ne voudront plus payer pour les écoles, où ceux qui sont jeunes ne voudront pas payer pour avoir des logements pour les personnes âgées, où les personnes âgées ne voudront plus payer pour les

crèches, ceux qui roulent en voiture ne voudront pas payer pour les pistes cyclables, ceux qui font du vélo ne voudront pas payer pour l'aménagement des routes. Et ça, c'est la fin de l'égalité républicaine. Il faut donc dire effectivement que l'impôt est juste un outil de redistribution mais qu'il faut le maîtriser. Et ce que je voudrais que vous reteniez, et d'ailleurs je n'ai pas entendu beaucoup de critiques à cet égard, c'est qu'ici à Besançon l'impôt est maîtrisé, la dette est maîtrisée, notre endettement est maîtrisé, il a même baissé. Nous avons une capacité de désendettement inférieure à la moyenne nationale. Voilà ce que je voulais dire. Après on peut polémiquer beaucoup par rapport à cela mais je ne le ferai pas parce que je pense que beaucoup a été dit et que de toute façon on ne va pas se mettre d'accord par rapport à cela parce que la période n'est pas aux accords, surtout en ce dernier Conseil Municipal, peut-être viendra-t-elle après. Je ne sais pas quel sera le résultat du vote, mais j'espère que nous pourrons ensemble continuer à être peut-être un peu plus constructif pour continuer à bâtir l'avenir de cette ville.

J'arrêterai là le débat d'orientations budgétaires. Il n'y a, vous le savez, pas de vote par rapport à cela. Je vous remercie cependant pour la courtoisie et le caractère assez court quand même de ce débat».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal prend acte des orientations budgétaires proposées et de l'actualisation du PPI.

*Récépissé préfectoral du 15 février 2008.*